REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET

DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE ABDELHAMID IBN BADIS MOSTAGANEM

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master

Option : Sciences du langage

Analyse de la subjectivé dans le discours scientifique

Cas d'étude : l'article scientifique

Sous la direction de :

Mme BENBOUZIANE

Réalisé par:

DIALLO Thierno Sidi Yaya

Membres de jury :

Examinateur : Pr Chachou Ibtissem
Examinateur : Dr Benhallou Amine
Rapporteur : Dr Benbouziane Hafida

Année universitaire : 2021/2022

Remerciements

Je tiens à remercier avant tout, ''ALLAH'' de m'avoir permis d'effectuer ce travail de recherche.

Je tiens à remercier ma directrice de recherche, madame BENBOUZIANE Hafida, pour son aide et ses orientations. Je voudrais lui exprimer ma gratitude pour avoir accepté de diriger ce mémoire. Qu'elle trouve ici le témoignage de ma reconnaissance.

Je tiens aussi à remercier les membres du jury d'avoir bien voulu consulter et évaluer ce projet de fin d'étude.

Mes remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire

Dédicaces

A mon père

A ma très chère maman, celle qui m'a toujours soutenue.

A mon frère Nouh

A ma cousine Naté

Table des matières

Remerciements 1
Dédicaces 2
Table des matières 3
Introduction générale 5
Partie I : Cadre théorique 10
Chapitre I : La notion de discours 11
1. Introduction 12
2. Essai de définition du terme « discours » 12
3. Linguistique textuelle et analyse du discours 14
4. La notion de genre de discours 15
5. Critères pour décrire les genres 17
6. Type de textes /genre de discours 18
7. Conclusion partielle 19
Chapitre II : Le discours scientifique 20
1. Introduction partielle 21
2. La communication scientifique 21
3. Présentation du discours scientifique 22
4. Domaines et langues de spécialité 30
5. L'objectivité et à la distanciation de l'auteur par rapport à ses propos 31
6. Conclusion partielle 33
Chapitre III : L'approche énonciative 34
1. Introduction 35
2. Enoncé et énonciation 36
3. Enoncé en linguistique/ Phrase en grammaire 37
4. Enonciation, subjectivité et objectivité 38
5. Lieux d'inscription de la subjectivité langagière 47
6. Conclusion partielle 54
Partie II : Cadre pratique 55
Chapitre I : Présentation du corpus et Analyse 56

1. Introduction partielle 57
2. Description du corpus 57
3. Présentation de la grille d'analyse 59
4. Analyse du corpus 60
5. Interprétation des résultats de l'analyse 86
6. Conclusion partielle 93
Conclusion générale 95
Références bibliographiques 99
Résumé 103

Introduction générale

Introduction

L'être humain se caractérise par son intelligence. A travers la pensée, la réflexion et la curiosité ; il ressent un besoin de comprendre le monde qui l'entoure. Il se pose des questions sur sa propre nature, sur son environnement et le mode de fonctionnement des choses. Pour trouver des réponses à ces multiples questionnements, l'homme se met dans une dynamique de recherche.

Cette recherche qui a pour but d'apporter des explications à un mode de fonctionnement ou de résoudre un problème ; doit s'effectuer de façon objective. L'homme doit donc adopter une posture scientifique afin de trouver de réponses sûres. Cette posture scientifique suppose une objectivité de l'auteur de la recherche tant dans sa démarche de recherche que dans la rédaction de celle-ci.

Le texte scientifique qui est donc produit par un sujet parlant dans un contexte donné et qui s'adresse à une communauté de spécialistes, oblige le chercheur à prendre une certaine distance avec les résultats de sa propre recherche. Cet effacement n'est pas toujours aisé et rend la figure subjective problématique.

Même si le discours scientifique se caractérise par la concision, la précision, l'objectivité, la rigueur intellectuelle et la neutralité, le chercheur a d'abord été marqué par un phénomène qui a éveillé chez lui une curiosité qui a eu pour finalité le soulèvement d'un questionnement. Ces interrogations vont à leur tour pousser le chercher à chercher des résultats en passant par la formulation des hypothèses et la réalisation d'une expérimentation. Cette motivation du chercheur pour son sujet d'investigation fait que l'effacement de la figure subjective devient difficile.

En effet, la présence de l'auteur se perçoit malgré l'effort fourni par ce dernier pour le maintien d'une objectivité apparente. Il essaye à travers l'emploi des tournures impersonnelles, les pronoms impersonnels « on, il » et la forme passive de tenir la posture adéquate en vue de donner de la rigueur à son discours et le rendre aussi fiable que possible.

Les pensées ont tendances à s'organiser autour de l'idée selon laquelle la subjectivité apparait le plus souvent dans le discours scientifique du domaine des sciences humaines et sociales. Mais ce phénomène de subjectivé est perceptible tant dans le discours du domaine des sciences exactes que dans le discours du domaine des sciences humaines et sociales. Cela se justifie par ce discours scientifique qui se rapporte à la médecine expérimentale : « *On apporta un jour dans mon laboratoire des lapins venant du marché. On les plaça sur une table où ils urinèrent et j'observai par hasard que leur urine était claire et acide. Ce fait me frappa …* ». (BERNARD C., 1865)

L'analyse du discours scientifique s'est longtemps interrogée à propos de la subjectivité et de la présence de l'auteur – censé être objectif dans son texte, et ce, en appréhendant des corpus variés allant du simple mémoire à la thèse de doctorat en passant par les articles scientifiques.

Ce phénomène de la présence subjective dans le discours scientifique a été traité par plusieurs chercheurs sous plusieurs angles. Dans le cadre de son mémoire de magister, ISMAIL Lamia (2013-2014) a centré son étude sur la subjectivité véhiculée à travers le ton impersonnel (le pronom impersonnel « il ») dans les articles scientifiques de la **Revue Synergie Algérie**.

Dans ce présent travail qui s'inscrit en analyse du discours, le corpus s'organisera au tour des articles scientifiques de la **Revue Socle**. Mais cette recherche se différenciera de celle d'ISMAIL au niveau de l'objet de recherche. Autrement dit, cette recherche s'orientera vers l'étude de toutes les formes de subjectivité qu'il est possible de rencontrer dans un article scientifique. Cependant, la principale question qui constitue la problématique de cette recherche consiste à savoir si l'objectivé accordée au discours scientifique peut être remise en question.

La principale motivation qui anime ce travail est de montrer que l'objectivité absolue dans le discours scientifique n'est qu'un idéal jamais atteint, car les marques de subjectivité émergent inconsciemment.

Cette recherche permettra d'approfondir les recherches au tour du phénomène de la subjectivité dans le discours scientifique et tentera de répondre aux questions suivantes :

- L'article scientifique présente-il des traces d'énonciation ?
- De quelle manière la subjectivité est-elle employée dans l'article scientifique ?

Pour répondre provisoirement à ces deux questions, nous proposons les hypothèses suivantes :

- L'article scientifique comporterait effectivement des traces d'énonciation, mais elles ne seraient pas toujours explicites.
- La subjectivité dans l'article scientifique se manifesterait à travers les pronoms, les verbes, les adjectifs qualificatifs ainsi que les adverbes.

L'analyse qui permettra de répondre à ces questions s'organisera autour d'une dizaine d'articles de **la revue Socles.** Les articles ont été choisis dans des numéros confondus et traitent différentes thématiques s'inscrivant dans le domaine des sciences du langage.

Cette recherche se subdivise en deux parties. La première partie est réservée au cadre théorique et se composera de trois chapitres dont le premier se propose de faire une présentation des notions de bases liées au discours. Quant au deuxième chapitre, il sera consacré à l'étude du discours scientifique et à la présentation de l'article scientifique. Enfin, le troisième présentera l'approche énonciative que nous avons choisie pour l'analyse des articles composant notre corpus.

Pour la partie pratique, elle se composera d'un seul chapitre qui s'intitulera : « Analyse du corpus ». Il aura pour visée la présentation du corpus, la justification des choix effectués ainsi que l'analyse des articles scientifiques sélectionnés pour cette étude. Enfin, nous y présenterons les résultats auxquels nous serons parvenus.

Ce travail se clôturera par une conclusion finale qui synthétisera cette recherche et permettra de confirmer ou d'infirmer les hypothèses formulées dans l'introduction.

Partie I : Cadre théorique

Chapitre I : La notion de discours

1. Introduction

Le discours selon Larousse est : *« le langage mis en action et assumé par le sujet parlant ».* Cette notion de discours a longtemps été négligée par la linguistique de la langue qui s'intéressait aux éléments du système interne de la langue. D'après les travaux de *Ferdinand De SAUSSURE,* cette linguistique se limite à l'étude structurale de la langue et définit la langue comme un système de signes. Cette linguistique prône le principe de l'immanence ainsi que la primauté de la langue sur la parole. La mise en cause des fondements de cette linguistique constitua les bases de l'analyse du discours qui s'intéresse à la relation entretenue par le sujet parlant, son discours et le contexte. Par conséquent, ce premier chapitre se propose de faire une étude descriptive de la nation de discours. Cependant cette notion de discours s'avère être polysémique, son instabilité sémantique donne lieu à un problème d'appréhension.

2. Essai de définition du terme « discours »

Le terme « discours » est d'une part, le concept clé de la linguistique discursive et textuelle qui est née des sciences du langage. Et d'autre part, il s'applique couramment à toutes sortes de production langagière. Selon les chercheurs, le mot discours peut recouvrir plusieurs acceptions :

-Pour GUESPIN L., c'est ce qui s'oppose à l'énoncé : c'est-à-dire : *« l'énoncé est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication, tandis que le discours est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne ». (1971 :10)*

-BENVENISTE, en partant du mode de fonctionnement de l'énonciation définie comme : L'acte individuel par lequel un locuteur met en fonctionnement le système de la langue ;(la conversion de la langue en discours.) (1970 :12-13), oppose le discours à la langue qui est un ensemble fini relativement stable d'éléments potentiels. Le discours, dira-t-il, est cette manifestation de l'énonciation chaque fois que quelqu'un parle. Cette définition de BENVENISTE semble entretenir un lien avec celle que ADAM J–M. (1989) énoncée de la manière suivante : *« (...) un discours est un énoncé caractérisable*

certes par les propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps) ».

-De son côté MAINGUENEAU (1987) propose six définitions possibles au terme discours :

1) Discours : synonyme de parole saussurienne.

2) Discours : unité linguistique transphrastique indépendante du sujet.

3) Au sens harrissien, discours désigne des suites de phrases considérées du point des règles de leur enchaînement.

4) Discours : suite de phrases rapportées à ses conditions de production, se définit par opposition à « énoncé », qui exclut de telles conditions. Il se conçoit comme un énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif.

5) Dans la théorie de l'énonciation (BENVENISTE : 1966), « discours» réfère à la mise en fonctionnement de la langue et est donc inséparable de l'instance d'énonciation. Dans cette approche, « discours » s'oppose au « récit », qui se caractérise par l'absence de marques de subjectivité.

6) Enfin, nous trouvons souvent l'opposition langue / discours. BENVENISTE (1966 : 129- 130) la pose en ces termes : *« avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours.* » Cependant, les recherches menées en analyse du discours tels que les travaux de Roland BARTHES, Dominique MAINGUENEAU, Michel FOUCAULT…, ont tracé des limites entre la notion de discours, de texte, de l'énoncé et celle de la phrase.

2.1. Distinction entre texte et discours :

Selon GREIMAS et COURTES (1979, p. 389) : « *Considéré en tant qu'énoncé, le texte s'oppose au discours, d'après la substance de l'expression - graphique ou phonique - utilisée pour la manifestation du procès linguistique. Le texte serait alors un énoncé qui peut s'actualiser en discours. Autrement dit, le*

texte pourrait être considéré comme un produit, une substance (du côté de la langue) et non comme un processus ».

Le discours est donc une actualisation du texte dans un contexte donné avec une intention de communication.

2.2. Distinction entre énoncé et discours :

Pour GUESPIN L. : « *L'énoncé est la suite de phrases émises entre deux blancs sémantiques, entre deux arrêts de la communication, le discours c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne.»* (1971:10). Cela implique que le discours est l'énoncé en situation de communication.

2.3. Distinction entre phrase et discours :

La phrase apparaît comme une entité théorique, un ensemble d'unités combinées selon les règles de la syntaxe, prises hors de toute situation de discours (DUCROT, 1980).

Dans son ouvrage « *Théorie du texte* », Roland BARTHES, en mettant l'accent sur la notion discursive, distingue entre phrase et discours, il annonce que : « *Tout ce qui est au-delà de la phrase appartient au discours.* » (BARTHES, In. EncyclopédiaUniversalis. [CD-ROM])

En revanche, un proverbe formé d'une seule phrase peut correspondre à un discours. En effet, l'expression au-delà de la phrase désigne donc, dans ce contexte, une structure autre que la phrase.

3. Linguistique textuelle et analyse du discours

L'analyse du discours et l'analyse textuelle opèrent sur le même matériau : le texte, mais leur démarche et leur conception de l'objet textuel sont distinctes. L'analyse textuelle s'applique au texte en adoptant des principes ascendants. C'est-à-dire que le texte est analysé à travers l'organisation et l'agencement de ses composantes (ses particularités). Alors que l'analyse du discours se fait selon des principes descendants (de la globalité du discours au particulier).

Cependant l'analyse du discours et analyse textuelle sont liées l'une à l'autre, du fait que, dans le discours, des textes sont inclus, ce qui fait que l'analyse du discours ne va pas sans l'analyse textuelle, les deux approches sont complémentaires, et ceci apparait dans les propos d'ADAM J.-M: «*La linguistique textuelle peut être définie comme un sous-domaine du champ plus vaste de l'analyse des pratiques discursives.»*(1999, P.39).Cela montre un rapport de complémentarité entre ces deux approches.

4. La notion de genre de discours

La notion de « genre » est de plus en plus présente, tant en linguistique qu'en classification textuelle. De l'Antiquité à nos jours, le concept s'est vu approprié et redéfini par diverses disciplines des sciences humaines et sociales.

Le terme « genre du discours », provient originellement de la tradition gréco-latine aristolienne. Il trouve ses fonctions théoriques dans les modèles platoniciens du discours (expressions, réception et mimesis), en ignorant le rapport entre le discours et son monde extérieur, ce qui a évoqué la diversité typologique pour limiter le concept « genre » aux seuls genres oratoires, constituant la première typologie générique.

Jusqu'au 17ème siècle et avec les typologies littéraires, on considérait le genre comme une catégorie figée dans une typologie invariable. Ce n'est qu'à partir le 19ème siècle, avec les travaux de Mikhaïl BAKHTINE, que cette conception commence à être dépassée par un désir de traiter le genre non comme une simple unité de classement, mais plutôt comme un objet à décrire.

À la fin des années 70, et sous l'influence des travaux de BAKHTINE, reliant les genres aux pratiques sociales, commence en France une nouvelle tendance, mettant en œuvre le langage courant comme constructeur de genres, et c'est dans cette perspective que se sont rencontrées plusieurs branches littéraires, linguistiques ou scientifiques, permettant l'articulation de l'étude de la langue, à celle de la parole favorisant ainsi une diversité infinie des genres.

- Selon Dominique MAINGUENEAU : « *D'une manière générale, on voit passer au premier plan la réflexion sur les genres de discours et, plus largement, sur la dimension institutionnelle des pratiques discursives* » (1996, p. 14). Il apporte une précision en ajoutant le concept d'interdiscours et écrit : « *À notre sens, l'intérêt qui oriente l'analyse du discours, c'est de n'appréhender ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la situation de communication, mais le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminé. Le discours y est considéré comme activité rapportée à un genre, comme institution discursive.*» (MAINGUENEAU : 1996, p.8)

MOIRAND S. dans sa présentation du genre discursif dit ceci : *« On commence à peine à mettre au jour la diversité des genres discursifs (et la variété des configurations textuelles) qui hantent les mondes quotidiens, professionnels ou médiatiques* » (1996, p. 5)

BRONKART J-P. parle lui aussi de la « *préexistence de multiples genres (roman, éditorial, recette, etc.), comme formes communicatives historiquement construites par diverses formations sociales, en fonction de leurs intérêts et de leurs objectifs propres ; genres de la sorte socialement "indexés" et qui sont plus largement, comme l'a démontré FOUCAULT (1969), à la fois producteurs et produits de modalités spécifiques d'élaboration des connaissances*» (1996, p. 56).

De ce fait, définir un genre ne se réalise donc pas uniquement à partir de son inscription dans une pratique sociale, de même que les propriétés linguistiques ne suffisent pas pour déterminer la nature des genres, ce qui fait que toute étude du genre implique deux dimensions l'une langagière et l'autre sociale. Le genre a été *« perçu comme une entité à deux faces, l'une sociale et l'autre linguistique* » (Poudat, 2006, p. 28). L'ordre social et l'ordre langagier sont mutuellement constitutifs, le langage se construisant dans et par des relations sociales, le social se construisant sous l'effet des interactions entre individus médiatisées par le langage.

5. Critères pour décrire les genres

En analyse du discours, la question du genre est finalement liée à celle du contexte (ORECCHIONI C-K 1996) et au rôle que le chercheur lui fait jouer dans le recueil des données, puis dans la description et l'interprétation des variations, qu'il s'agisse du contexte au sens étroit ou du contexte au sens large.

Selon RASTIER, le genre se définit par la cohésion d'un faisceau de critères tant au plan du signifié qu'à celui des signifiants, et par son incidence sur la textualité sur ces deux plans également. (RASTIER, 2001)

5.1. L'expression :

La description des genres s'articule globalement autour de deux plans corrélés : les plans du contenu et de l'expression. Cette dernière considérée comme unité d'analyse doit comporter deux dimensions : un noyau de sens, constituant le thème, et un indice de positionnement par rapport à ce noyau de sens (le propos).

5.2. Le contenu :

Le terme contenu désigne l'information transmise à travers le discours tant pour le contenu que pour l'expression, le contexte d'un passage quelconque, c'est le texte tout entier, inclus dans un corpus. Il reste impossible de supprimer le contexte, car du même coup on supprime la spécificité herméneutique de l'objet linguistique, réduit alors à une chaîne de caractères. Or une chaîne de caractères est ininterprétable et n'a ni sens ni signification assignable. Comme toute performance sémiotique complexe, un texte connaît des paliers de complexité, qui sont à rapporter à des échelles diverses. Elles sont telles que l'on ne peut transposer directement les propriétés d'un palier sur celles d'un autre ; par exemple, un texte est fait de mots, mais un mot n'est pas une unité textuelle

5.3. La structure :

Lorsque le discours est structuré, le récepteur reçoit avec d'autant plus d'attention qu'on prend le temps d'organiser ses idées dans une certaine logique. De plus, structurer un discours présente de nombreux avantages :

- il est plus facile à comprendre,
- le récepteur s'en souvient plus facilement,
- il est plus crédible.

La structure aidera à la validation de la recherche par les autres chercheurs y compris les membres du comité de rédaction de la revue, dans laquelle ce document est publié, et ses lecteurs.

6. Type de textes /genre de discours

En analyse du discours, le texte est conçu comme une dimension du langage plutôt qu'un élément d'un corpus où il prend son sens. C'est pourquoi le mot texte, comme d'ailleurs le mot discours, reste au singulier ; on demeure ainsi dans des caractérisations abstraites, alors même qu'une typologie des textes, des genres et des discours reste nécessaire pour le développement théorique comme pour les applications. Aucun texte n'est écrit seulement « dans une langue » : il est écrit dans un genre et au sein d'un discours, en tenant compte évidemment des contraintes d'une langue. D'où la nécessité de tenir compte des genres et des discours dans toute étude de textes en linguistique.

Les genres peuvent donc être appréhendés comme des objets linguistiques multidimensionnels, définis par des critères, qui permettent de relier les discours et les champs génériques aux textes. Car a travers la notion de « Genres du discours », ce qui est avant tout mis en évidence, c'est l'existence de pratiques discursives : « *Puisque tout texte se rattache à la langue par un discours et à un discours par la médiation d'un genre.* » (POUDAT, 2006 : P32).

En effet, le discours a partie liée avec l'énonciation et le texte avec l'énoncé, si bien que le texte peut se définir comme du discours décontextualisé, le travail du linguiste consistant alors à remonter du texte vers le discours, et ultimement à ses "conditions de production" en s'appuyant notamment sur les prétendues "marques" de l'énonciation.

C'est du moins à cette position que souscrit clairement Adam dans son étude des "textes" (1992), où il oppose la problématique bakhtinienne des "pratiques discursives" à la question des "formes élémentaires de séquentialisation" :«*je propose de distinguer les concepts de TEXTE et de DISCOURS en partant du fait que les pratiques discursives dont parle BAKHTINE sont des formes élaborées des objets par excellence pluridisciplinaires. »*Cependant : « *On peut parler de formations discursives religieuse, journalistique, politique ou littéraire dans lesquelles sont produits des genres de discours religieux comme la prière, le sermon, l'hagiographie, la parabole ; des genres de discours journalistique comme le fait divers, le reportage, l'éditorial ; des genres du discours littéraire...* » (1992)

7. Conclusion partielle

La notion de discours donne lieu, dans le domaine des sciences du langage, à diverses définitions par conséquent les concepts relatifs à son champ s'avèrent complexes. Il se présente comme la langue assumée par le sujet parlant. Mais il s'oppose à la langue qui est un code de communication virtuel tandis que lui constitue l'actualisation de cette dernière à travers la diversité des usages. Cependant après l'étude du champ discursif, il reste à déterminer le genre de discours concerné par recherche.

Chapitre II : Le discours scientifique

1. Introduction partielle

Le discours scientifique relève surtout de l'écrit. La science a une histoire complexe, qui comprend plusieurs grands moments, ses connaissances sont toujours soumises à révision. Elle consiste en l'ensemble des connaissances qui couvrent divers domaines et qui sont fondées sur des relations objectives vérifiables et des méthodes d'investigations rigoureuses et reproductibles.

Elle se caractérise par l'objectif de permettre aux hommes de comprendre le monde et ses phénomènes, en produisant des connaissances qui se rapprochent le plus possible des faits observables. Elle a conduit à un fonctionnement particulier de la recherche scientifique partagée en domaines et écoles de recherche, qui représentent autant de discours de vérité.

C'est donc dans cette perspective que ce second chapitre se propose de faire la présentation du discours scientifique en général, ainsi que l'article scientifique en particulier.

2. La communication scientifique

La communication scientifique permet la transmission du savoir scientifique entre les individus. Cette communication peut s'établir entre les scientifiques et le large public et l'on parle de la « vulgarisation scientifique », ou encore entre les scientifiques spécialistes d'un domaine dans un « système clos » et l'on parle de la communication entre scientifiques.

La science est le résultat de la recherche des scientifiques. Cette science progresse avec le temps et avec les travaux des scientifiques ou chercheurs. C'est ainsi que la seconde moitié du XXème siècle a été nommée « d'âge de la science ». Les sciences sont souvent classées en sciences exactes, sciences humaines, sciences fondamentales etc.…Parmi plusieurs typologies proposées par les auteurs, deux types de sciences principales se distinguent :

- Les sciences « formelles » ou encore les mathématiques : elles ont été les premières connaissances à atteindre le statut de science.

- Les sciences de l'empirie : sont fondées sur l'expérimentation.

Cette typologie est basée sur l'opposition entre ces deux sciences par rapport à la diversité de leurs objectifs et de leurs méthodes. Cependant une autre opposition à l'intérieur même des sciences de l'empirie donne lieu à deux sous typologies :

- Les sciences de la nature : sciences naturelles, biologie, chimie…

- Les sciences humaines ou encore les sciences des faits humains : et qui englobent les sciences sociales, la psychologie, la philosophie, l'économie, …

L'information scientifique doit circuler entre les membres de la communauté scientifique. Le support principal de cette information est les revues scientifiques spécialisées. Et c'est ainsi que le discours scientifique crée des connaissances.

3. Présentation du discours scientifique

Le discours scientifique s'inscrit dans la pratique sociale de la *communication scientifique*, qui pourrait elle-même se scinder en deux sous-pratiques, selon la nature du public visé. Il vise à communiquer la recherche à un public visé (ses producteurs et ses consommateurs) : l'article scientifique, comme les ouvrages, actes de colloques, propositions de communications, résumés, mais aussi la thèse et le mémoire, au titre de droit d'entrée dans le monde académique, ou encore les textes qui accompagnent le processus de la recherche, tels les carnets de laboratoire.

3.1. Les écrits scientifiques

Les écrits scientifiques se présentent sous plusieurs formes et sur plusieurs supports avec des objectifs différents. C'est ainsi qu'on trouve le support papier (avec la revue, l'ouvrage, le mémoire, la thèse...) et le support électronique (dans ces dernières années plusieurs revues et communications scientifiques sont publiés sous forme électronique). Du point de vue fonction ou objectif on trouve :

- L'écrit scientifique primaire (qui publie les résultats originaux de la recherche et qui est écrit par les chercheurs pour les chercheurs).
- L'écrit didactique (orienté vers les étudiants ou les élèves).
- L'écrit de l'éducation scientifique non formelle tels que : la vulgarisation, la presse, les documents de culture scientifique, etc. (orienté vers le grand public).

3.2. La publication scientifique

Toute démarche scientifique fait appel au raisonnement. Ce dernier s'appuie sur des faits expérimentaux, des lois, des propriétés d'objets, … Ainsi, observations, mesures, enregistrement de données, modélisation, simulation et enquête sont des démarches scientifiques possibles.

Les publications scientifiques sont le moyen par lequel se diffusent les recherches ; ils sont complémentaires car le chercheur en transmettant ses recherches oralement dans une réunion, un séminaire ou une conférence par exemple risque de les perdre il doit publier ces résultats pour garder les traces de sa recherche, pour présenter ses méthodes de recherche ainsi que sa démarche. En ce sens, dans « *Guide pratique de la communication pratique : comment écrire- comment dire ? »*, Roger BENICHOUX se demande : A quoi servirait une recherche qui resterait méconnue de son consommateur véritable, c'est-à-dire l'auteur chercheur ? Il faut la vendre comme on vend une marchandise. Le produit c'est-à-dire le résultat de la recherche, devra être soigneusement présenté : pourquoi a-t-il été conçu, comment a-t-il été fabriqué, à quel nom compris depuis longtemps devrait inciter les chercheurs à s'intéresser à la rédaction et à la communication scientifique. (1985, P.19).

3.2.1. La revue scientifique

Elle est définie selon DEVILLARD et MARCO (1993) comme : "*Une publication en série, à parution régulière, dotée d'un titre déposé, et composé*

d'une suite d'articles évaluées par un comité de lecture en fonction de critères scientifiques". Donc, l'article de recherche scientifique est un genre soumis à des contraintes qui ne relèvent pas d'un choix personnel de l'auteur.

Dans une revue scientifique, on peut trouver plusieurs types de publications ou d'articles qui diffèrent du point de vue de leurs contenus, leurs structures et leurs rôles.

Les articles de recherche sont marqués par une présence considérable de numéros cardinaux, de date et d'ordinaux. La première catégorie constitue les numéros les plus représentés, alors que les ordinaux et les dates sont généralement corrélés à une référence bibliographique, aux noms propres, aux parenthèses et aux abréviations.

Les marques de formulation sont :

- Les symboles qui constituent les éléments les plus apparents du genre de l'article, et qui caractérisent aussi la totalité des textes scientifiques.
- Les sigles et les acronymes, quant à eux, ils représentent une présence importante au sein de l'article, ils expriment la thématique traitée et renvoient à un objet précis : institution publique, des objets de nature institutionnelle…etc.
- Les abréviations qui constituent aussi des éléments importants du corps de l'article et représentent une catégorie hétérogène.

3.2.2. Le document de recherche

Le document de recherche est celui qui publie les résultats originaux d'une recherche. Dans sa thèse DEVILLARD le représente : « *Outre le fait qu'il représente pour les chercheurs le principal moyen d'expression, il est aussi le moyen de communication le plus commode et le plus utilisé entre les différent membres d'une même communauté scientifique* ». (1991, P.427)

Les caractéristiques d'un document scientifique sont : d'abord il doit être écrit (une communication orale n'est pas un document scientifique) ; ensuite il doit être publié (ce qu'on appelle littérature grise telle que thèses, rapports ne

sont pas des documents scientifiques). Un autre aspect du document scientifique, c'est qu'il doit décrire des résultats originaux d'une recherche.

3.2.3. La vulgarisation scientifique

Le texte de vulgarisation scientifique est un texte didactique ; il a une visée « pédagogique ». Il se propose de transmettre un savoir, une information présentée comme scientifique. On le trouve dans les manuels scolaires, dans les revues, dans les articles de presse, encyclopédies, dictionnaires, ouvrages scientifiques, œuvres de vulgarisation… Il porte sur le monde physique, animal, humain, économique qui nous entoure…

3.3. Structure physique des écrits scientifiques

La structure physique d'un écrit scientifique diffère selon le support du texte (revue, ouvrage, thèse…) et la discipline. Vincent QUINT distingue deux niveaux de structure physique : macro-structure et micro-structure.

La notion de macro-structure couvre à peu près ce qu'on appelle la mise en page. Elle peut être décrite par des zones rectangulaires, contenues les unes dans les autres ou juxtaposées.

La micro-structure physique (le terme typographique est en fait plus approprié que « physique » » s'oppose à la macro-structure dans la mesure où elle est fortement liée au contenu et dépend peu du support. Elle sert essentiellement à faire ressortir certains aspects du texte. C'est elle qui met en évidence les passages ou les mots importants. Cela se fait en jouant sur le choix des polices ou des styles de caractère (italique ou gras), en soulignant, en insérant des signes de ponctuation, etc.

3.3.1. L’article

Selon qu'il s'agit d'un article scientifique ou d'un autre type, il possède des caractéristiques propres. De ce fait, l'article scientifique de vulgarisation possède une spécificité liée à sa fonction distractive.

La longueur des articles est généralement précisée et prédéfinie par la revue elle-même dans les "instructions aux auteurs" ou "notes aux contributeurs" qui mettent un abri de la longueur en nombre de pages ou nombre de mots. Il est à signaler que la longueur des articles diffère selon la discipline, en science humaine par exemple, les articles sont généralement plus longs que ceux en sciences exactes.

3.3.2. Les mémoires et les thèses

Les mémoires et les thèses se caractérisent généralement par une structure physique propre à eux. Bien que les éléments de cette structure ne soient pas normalisés, la communauté scientifique s'entend généralement sur un certain nombre d'éléments. Ils sont caractérisés par des spécificités physiques généralement recommandées par les encadreurs ou l'université même. A titre d'exemple, le nombre de pages est généralement limité, le format des feuilles, le texte se présente sur le recto de la feuille uniquement...

3.3.3. Les ouvrage

La structure physique des monographies reste mal connue et très peu normalisée. Il n’existe dans la littérature des caractéristiques ou des recommandations intéressant les ouvrages. C’est un domaine qui intéresse les éditeurs et les compositeurs des ouvrages et non pas les auteurs des ouvrages scientifiques.

3.4. Structure logique des écrits scientifiques

Un document scientifique doit avoir une structure logique bien définie et bien claire. En examinant quelques documents scientifiques, on constate que la

structure logique de ces documents est généralement résumée dans le plan ou la table de matière.

En effet, pour rendre l'écrit scientifique accessible et compréhensible par les chercheurs les scientifiques doivent structurer leurs travaux d'une manière assez claire. Il est à noter que cette structure varie selon le genre de l'écrit (article, thèse…) et la discipline. En effet, elle est loin d'être normalisée pour toute la littérature scientifique.

3.4.1. Structure logique de l'article scientifique

Un document scientifique doit avoir une structure logique bien définie et bien claire. En examinant quelques documents scientifiques, on constate bien que la structure logique de ces documents est généralement résumée dans le plan.

3.4.1.1. Le titre

L'article scientifique doit avoir un titre qui reflète et annonce le contenu du l'écrit scientifique avec le maximum de précision et de concision, comme le dit BENICHOUX : « Le *titre d'un article scientifique sert d'enseigne.* » (1985, P.268). C'est pourquoi il doit être soigneusement choisi.

3.4.1.2. L'auteur ou les co-auteurs

Le nom du (ou des) auteur(s) ainsi que l'affiliation institutionnelle dans lequel est menée la recherche objet de l'article sont mentionnés généralement au début de l'article.

3.4.1.3. Le résumé

Le résumé d'un article scientifique sert à synthétiser l'information contenue dans l'article pour soutirer les points importants. Il permet aussi de gérer plus efficacement une revue, surtout lorsque celle-ci contient une grande quantité d'articles. Un bon résumé doit permettre au lecteur d'identifier rapidement et précisément l'essentiel du contenu et juger ainsi de l'intérêt à poursuivre la lecture.

3.4.1.4. Les mots clés

Les mots clés présentent une spécificité des articles scientifiques. Ces mots sont généralement choisis par l'auteur de l'article dans le but de monter les notions clés traitées dans l'article.

3.4.1.5. Le corps du document

3.4.1.5.1. L'introduction

L'introduction présente de façon précise le sujet, explique pourquoi ce sujet est intéressant et important actuellement dans le cadre des besoins ou des questions de la recherche, ou de la recherche-développement, ou de la société. Dans l'introduction, l'auteur énonce clairement l'hypothèse de recherche, fait référence aux derniers articles de synthèse publiés sur le sujet précis, ou dans le domaine concerné par le sujet : c'est là qu'il souligne ce que son article apporte en plus. En fin d'introduction, l'auteur présente le plan de document.

Dans cette première partie, autrement dit dans l'introduction, l'auteur explique sa méthodologie de travail, notamment s'il a orienté sa recherche bibliographique selon un parti pris. Le plan du corps de l'article fait ensuite ressortir les points forts ou les différentes facettes du sujet. L'introduction vise à persuader le lecteur de l'importance du sujet et de l'originalité de l'objectif de la recherche présentée.

3.4.1.5.2. Le développement

Le développement de l'article scientifique se compose généralement de deux, trois (dans l'idéal) ou quatre grandes parties, chacune subdivisée en deux, trois ou quatre sous-parties.

Le développement de l'article scientifique peut avoir des exemples, des citations, des schémas ayant pour fonction l'explication et l'analyse de tout ce qui est abordé dans ce travail de recherche, et ceci dans un style spécifique au discours scientifique.

3.4.1.5.3. La conclusion

Cette dernière section du résumé reprend la conclusion de l'auteur par rapport aux résultats. Aussi, elle spécifie les perspectives d'avenir reliées à ces mêmes résultats. C'est une partie dans laquelle l'apport plus personnel de l'auteur peut être développé.

3.4.1.6. Les références bibliographiques

Pour Justifier tout fait énoncé, l'auteur d'un écrit scientifique doit identifier les sources de manière exhaustive. L'article scientifique se caractérise généralement par une solide bibliographie qui se trouve à la fin de l'article.

3.5. Caractéristiques générales de l'écrit scientifique

3.5.1. Types de phrases

Prédominance de la phrase déclarative pour décrire un phénomène, énoncer un fait, introduire des données chiffrées, rapporter les écrits d'un auteur, établir un rapport de cause à effet entre des faits, des évènements, des phénomènes, formuler sa thèse, exposer une thèse adverse, formuler une hypothèse, une conclusion, etc.

Néanmoins, l'emploi de la phrase interrogative est, dans un discours scientifique, remarquable, elle sert, bien que son emploi soit occasionnel, à formuler une question principale, une problématique, ou des questions soulevées au cours du travail.

La phrase impérative, quant à elle, est digne d'être prise en considération, quoi que son emploi soit occasionnel aussi, l'auteur y recourt pour établir un lien avec le destinataire potentiel, en employant des verbes à la première personne. Enfin, la phrase exclamative est pratiquement absente.

3.5.2. Structure des phrases

Emploi de phrases d'une longueur moyenne dont la longueur est d'environ 29 mots avec une présence fréquente d'au moins trois verbes conjugués par phrase graphique, donc présence d'au moins deux subordonnées à verbe conjugué ou de phrases coordonnées. Emploi des articulateurs logiques au début et au milieu des phrases.

3.5.3. Modes et temps

Le présent de l'indicatif constitue le temps le plus utilisé dans les énoncés scientifiques, en exprimant la permanence ou l'atemporalité, et dont le but est de représenter des vérités générales.

Cependant, le passé composé et le futur simple sont employés fréquemment dans les introductions et les conclusions dans le but d'expliquer la démarche du travail ou à revenir sur les résultats précédents. Quant au conditionnel, son emploi permet de formuler des hypothèses.

3.5.4. Choix de mots

Emploi de mots précis et par conséquent, absence de mots vagues, peu d'expressions figées ou imagées de la langue courante. En effet, l'auteur d'un écrit scientifique emploi des lexiques spécialisés (propres à un domaine particulier) et semi-spécialisés (rattachés à plusieurs domaines).

4. Domaines et langues de spécialité

Le concept de domaine est « *considéré comme une classe, c'est à dire un ensemble d'objets de connaissances qui ont entre eux des caractères communs.* » (DE BESSE, 2000, p.183.). Ainsi il permet la définition et la distinction des langues spécialisées.

Quant à la langue de spécialité, elle se présente comme une langue correspondant à un besoin professionnel, scientifique au sens large du terme, ou universitaire clairement identifié. Il s'agit d'une langue naturelle et non d'une langue artificielle comme la polysémie du terme pourrait aussi le laisser supposer. Cela se justifie à travers la définition suivante de DUBOIS : *« On*

appelle langue de spécialité un sous-système linguistique tel qu'il rassemble les spécificités linguistiques d'un domaine particulier. » (1994, P. 440). Ensuite il ajoute qu'« *en fait, la terminologie, à l'origine de ce concept, se satisfait très généralement de relever les notions et les termes considérés comme propres à ce domaine. Sous cet angle, il y a donc abus à parler de langue de spécialité, et vocabulaire spécialisé convient mieux*. » Autrement dit, la langue de spécialité est un sous-système linguistique qui utilise une terminologie et des moyens linguistiques qui éclaire une certaine ambigüité dans un domaine particulier.

5. L'objectivité et à la distanciation de l'auteur par rapport à ses propos

Par discours scientifique, on entend communication de spécialiste destinée à d'autres spécialistes. En effet, un écrit scientifique va répondre à une question scientifique ou résoudre un problème :*« il favorise par ailleurs l'échange entre les pairs et donne au chercheur l'occasion de rendre compte de ses activités de se faire connaitre dans son milieu et son domaine, d'établir sa crédibilité et sa légitimité auprès de ses pairs. Il donne aussi à son auteur d'obtenir l'avancement*. » (DUBOIS 2005).

Selon la conception générale et traditionnelle le discours scientifique se caractérise par son ton neutre et objectivant, sa non-subjectivité, appréhendé comme un objet indépendant d'un sujet écrivant.

5.1. Le discours scientifique objectif ou objectivé

Les scientifiques cherchent à répondre à leurs questionnements, par des démarches scientifiques (hypothèse, expérience, théorie ...). Et les démarches scientifiques sont basées sur des faits, et après les recherches, les résultats scientifiques vont plus loin que l'objectivité, ils sont tout simplement universels, et ce n'est ni un point de vue, ni des idées, c'est uniquement des explications exactes de certains phénomènes.

Dans l'intention de représenter des objets objectifs, l'énonciateur, indéniablement présent, exerce un acte d'objectivation sur son activité

discursive, et ceci pour garantir l'aspect objectif de l'objet représenté, tout en se dissimulant derrière l'objectivité apparente du discours scientifique, en s'appuyant sur des procédés d'objectivation qu'on nomme aussi d'indivisibilisation.

5.2. Le style personnel dans le document de la recherche scientifique

Comme l'ont bien mis en évidence les typologies énonciatives des textes établies par BENVENISTE et BRONKART, l'écrit de recherche impose une forme d'effacement énonciatif, tandis que BAKHTINE affirme qu'une étude des styles ne saurait en faire l'économie, et les genres semblent en effet l'emporter sur les styles en matière de classification. Ainsi que RASTIER (2001) qui considère les styles en tant qu'*usages singuliers du genre*, autrement dit, chaque auteur possède sa propre manière de colorer ses textes, de les rendre uniques au sein de laboratoires regroupant des équipes de chercheurs participant aux mêmes expériences, parlant plus ou moins le même langage et publiant des ouvrages en commun. En effet, le lexique joue un rôle relativement important dans la caractérisation d'usages singuliers du genre scientifique.

5.3. Le problème de la subjectivité dans l'écrit scientifique

L'écrit scientifique nécessite un face à face avec un public, entre un producteur et un lecteur et les recherches entreprises ainsi que les observations faites ne se racontent pas d'elles-mêmes car chaque producteur d'un énoncé est responsable de ce qu'il produit dans la mesure où ce discours soit accepté comme raisonnable par un groupe déterminé.

La langue porte des traces de subjectivité, dans la façon de concevoir, nommer les référents, de les qualifier, de modaliser, de quantifier, d'organiser les prédications, de choisir tel ou tel plan d'énonciation. (ORECCHIONI, 1980).

Il s'ensuit que le sens est une re-présentation soumise aux calculs de l'énonciateur comme à ceux qu'il prête aux co-énonciateurs ou aux co-locuteurs éventuels.

Dans le discours scientifique, on est loin de l'idée de l'actualisation d'un vouloir dire extérieur à la langue d'un sujet maître de son discours. Ce qui est capital, c'est ce qui est dit, et, dans cette optique, l'auditeur ou le lecteur est décisif, plus que le locuteur, qui est d'ailleurs son propre auditeur. (BERGOUNIOUX, MAHRER 2012).

FLOTTUM et ALII voient dans l'expression de la subjectivité un moyen de « *promouvoir sa propre recherche et même dans certains cas au dépens de la recherche d'autres chercheurs*. » (2007, P.97). Cependant le problème de la subjectivité est envisagé sous deux angles : dans la composante socio institutionnelle de la subjectivité d'une part c'est-à-dire de la comparaison des écrits scientifiques réalisés par des chercheurs et les travaux réalisés par leurs ainés dans la même optique, et sa composante linguistique c'est-à-dire les contributions qui éclairent les différents procédés du positionnement du scripteur dans l'écrit scientifique d'une autre part.

6. Conclusion partielle

Ce chapitre, consacré au discours scientifique, a permis de mettre en exergue plusieurs facettes de notre thématique. Il a surtout apporté plusieurs éclaircissements sur l'objet de cette recherche ainsi que sur le corpus de l'analyse. Cependant, l'approche adoptée pour cette analyse ; jusque-là indéterminée, sera dévoilée et définie dans le chapitre suivant.

Chapitre III : L’approche énonciative

1. Introduction

Analyser le discours, c'est partir de sa structure globale pour arriver par la suite à expliquer son fonctionnement interne, et ceci s'accomplît en « analyse de discours ». Cela consiste par ailleurs à rejeter toute attitude réductionniste du discours et négliger le rapport qui existe entre la structure de ce dernier et celle des énoncés et des phrases qui le forment, dont l'explication nécessite le recours à une structure indépendante des intentions du locuteur et du contenu des énoncés.

La compréhension du sens d'une unité linguistique ne peut se réaliser sans tenir compte de ses conditions de production. C'est en parlant de l'articulation du linguistique et l'extralinguistique que se définit le jeu du sujet parlant. En utilisant la langue pour former les principes de l'énonciation.

Dès l'instant où l'énonciateur s'inscrit dans un discours, les traces de sa présence se révèlent indispensables pour refléter cette inscription. Il est donc question dans ce cas de personne qui mène dans le champ de la subjectivité dont elle est l'effet. Toute production verbale ou non verbale, orale ou écrite est considérée donc comme discours, ce qui rend immense son champ d'investigation, impliquant plusieurs approches dont chacune aborde l'objet d'analyse du discours d'un angle différent.

La tentative de dépasser la linguistique phrastique a permis aux chercheurs l'élaboration d'un champ pluridisciplinaire, en introduisant dans un premier temps, le concept d'énonciation considéré comme étant la première approche en analyse du discours. Afin de déterminer la figure énonciative de l'auteur/chercheur au sein de son discours, le recours à l'approche énonciative devient nécessaire.

2. Enoncé et énonciation

Toute une partie de la grammaire repose sur le principe de l'énonciation, c'est-à-dire l'instance qui produit un énoncé : celui-ci se définit comme « *toute suite finie de mots d'une langue émise par un ou plusieurs locuteurs* ». DUBOIS. J ; (1973, p. 191)

L'émetteur est appelé énonciateur, et le récepteur énonciataire. L'énonciation peut être définie aussi comme l'acte individuel de l'utilisation de la langue pour l'opposer à l'énoncé, objet linguistique résultant de cette utilisation (BENVENISTE. E., 1970, p. 12) : *« L'énonciation est l'opération présupposée par tout énoncé qui en est le fruit. Traditionnellement on pose que l'instance de l'énonciation est l'association du « je », de « ici » et du « maintenant », tandis que l'énoncé (verbal ou non verbal) est comme leur négation et correspond alors à ces termes opposés que sont le « il », « l'ailleurs » et « l'alors ».* (COURTES. J., 2007, P.112) Cette définition traduit le fait qu'un énoncé peut se matérialiser par un seul mot, une suite de mots, voire même une ou plusieurs phrases. La forme n'importe pas tant que la valeur de l'énoncé, c'est-à-dire sa fonction dans le discours.

L'énoncé (notion propre à la pragmatique) s'oppose ainsi doublement à la phrase (notion propre à la grammaire) : Un énoncé, en revanche, et quel que soit sa forme, s'envisage selon trois paramètres : un temps, un lieu, et un sujet. Son sens ne peut être déterminé qu'en fonction d'un cadre énonciatif et d'une fonction communicative. C'est à dire un énoncé est un objet linguistique résultant de l'acte individuel d'utilisation de la langue. (MAINGUENEAU.D*, 2010.)*

Le processus d'énonciation suppose donc qu'un sujet donné produit un énoncé donné à un moment donné et à un endroit donné, et à destination d'un récepteur donné. L'énonciation peut être étudiée à travers les allusions qu'un énoncé fait à l'énonciation, allusions qui font partie du sens même de cet énoncé et qui peuvent être décrites par des structures linguistiques. Ces marques de

l'énonciation dans l'énoncé sont multiples, les échelles argumentatives des énoncés, la délocutive, les présuppositions et les sous-entendus, les connecteurs pragmatiques, les délimitations entre actes de langage (notamment l'indirection), la métaphorisation, les modalisations floues et ambigües. Toutes ces marques renvoient à l'énonciation en tant qu'inscrite dans la langue.

3. Enoncé en linguistique/ Phrase en grammaire

DUCROT (1980. p. 7.) opère une distinction entre phrase, énoncé et énonciation : « J'entendrai *par phrase …une entité linguistique abstraite, purement théorique, en l'occurrence un ensemble de mots combinés selon des règles de la syntaxe, ensemble pris hors de toute situation de discours ; ce que produit le locuteur, ce qu'entend un auditeur, ce n'est donc pas une phrase mais un énoncé particulier d'une phrase.* ». En effet, l'existence du sujet de l'énonciation (ou énonciateur), la « première personne » de la grammaire en implique donc deux autres, celle d'abord du destinataire de l'énoncé, l'énonciataire**,** qui peut être considéré aussi comme un interlocuteur ou avec GREIMAS comme un co-sujet (puisque la réception est également un acte communicatif et sémiotique), celle ensuite du sujet de l'énoncé ce ou celui/celle dont on parle (la « troisième personne » de la grammaire).

La définition de DUCROT a plusieurs conséquences. Considérer que deux énoncés sont des réalisations de la même phrase, c'est supposer qu'ils mettent en œuvre tous les deux la même structure linguistique. (DUCROT 1993)

L'énonciateur et l'énonciataire ne sont pourtant pas des êtres humains ; ces termes désignent des entités virtuelles que présuppose tout énoncé, et qui déterminent un cadre de référence : ce sont de pures **fonctions**. En effet, l'énonciateur est toujours présent dans son énoncé dans lequel il exprime une intention, un besoin d'expression et de communication : *« La sémantique de la phrase ne fait pas partie du sens de l'énoncé mais constitue seulement une instruction pour le construire* » (DUCROT 1995). C'est donc dans cette

perspective que parait l'importance de la théorie de l'énonciation, définie par BALLY C.

Vue de manière étendue, l'énonciation désigne l'acte de dire par opposition à l'énoncé qui est ce qui est dit. En d'autres mots, l'énoncé renvoie au contenu informationnel tandis que l'énonciation renvoie au fait de dire ce qu'on dit. L'énoncé, c'est le dit et l'énonciation le dire.

L'énoncé comme objet empirique est concret, énoncer c'est construire un espace, déterminer un réseau de valeurs référentielles, l'énonciation est abstraite.

Mais Dans une conception restreinte élaborée par BENVENISTE et approfondie par ORECCHIONI, l'énonciation est définie comme l'ensemble de traces de l'activité du sujet parlant dans l'énoncé, c'est-à-dire «la subjectivité dans le langage. » : l'énoncé est le segment de langue effectivement produit à un moment donné par un locuteur donné, son existence étant matérielle (il est le produit de l'événement historique qui est l'énonciation), tandis que la phrase a seulement une existence théorique.

La phrase est le résultat de principes de composition syntaxique et sémantique, alors que l'énoncé n'est pas interprété sur de seuls principes compositionnels. Ainsi, la phrase fournit la forme logique de l'énoncé, celle-ci apparaissant comme une suite structurée de concepts.

Les phénomènes auxquels s'intéresse l'analyse énonciative sont : les déictiques, les modalisateurs, les stratégies de discours, la polyphonie, les marques de tension, l'argumentation.

4. Enonciation, subjectivité et objectivité

L'intérêt porté actuellement à l'énonciation s'explique par l'extension de l'objet même de la linguistique en prenant en compte de tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours du point de vue de leur importance pour la compréhension du fonctionnement de la langue. En effet, la théorie de

l’énonciation articule le linguistique sur l’extralinguistique ; c'est-à-dire, le discours et ses conditions de production.

4.1. Le terme de subjectivité/ objectivité en linguistique

La subjectivité, en tant que notion, suggère ce qui a rapport à la personnalité du sujet parlant, à ses impressions, à son affinité, à ses états de conscience. (BENVENISTE, 1966. P.260) BENVENISTE voit dans cette notion "l'unité psychique qui transcende la totalité des expressions qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience" (1966 : 260). La subjectivité est donc la capacité du locuteur à se poser comme sujet. (1966. P.269.)

Suivant son raisonnement, subjectivité et langage sont intimement liés. Le langage, dit-il, est la "possibilité de la subjectivité" qui en constitue "une propriété fondamentale". (BENVENISTE, 1966. P.263) La même idée se retrouve chez RICOEUR P. pour qui le langage est un mode d'être dans l'être". (RICOEUR, 1969.p.261).

La subjectivité parait ainsi inhérente à l'exercice même du "*langage qui contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression*". (BENVENISTE, 1966. P.263.)

La notion de l’objectivité généralement étroitement associé à la science : être impersonnel, indépendant des jugements individuels et des autres particularités strictement personnelles. ‘Objectif’ vient de ‘objet’. Une description objective est par conséquent idéalement formulée en des termes ‘d'objets’, il s'agit de critères d’objectivité observables, mesurables dans le temps, par des personnes et au travers de modalités clairement précisées.

Idéalement, une description objective devrait permettre de faire des prévisions fiables : si les mêmes conditions se présentent alors nous obtiendrons le même phénomène. Cette idée, discutable, est que la vérité d'une chose est indépendante de l'observation du sujet. Néanmoins un scientifique, qui n'est après tout qu'un être humain, peut-il toujours être véritablement ‘objectif’ ? Est-ce que l'objectivité ‘scientifique’ est en relation avec les caractéristiques intrinsèques de la réalité ou est-ce un produit de la subjectivité du scientifique ?

BALLY C. insistait sur ce qu'il appelait le langage expressif en tant que véhicule de la pensée affective, considérant en conséquence que la langue n'est pas entièrement soumise au phénomène de la subjectivité, mais que certains segments sont plus subjectifs que d'autres, en fonction de plusieurs facteurs.

Etre *subjectif* (ou la notion de subjectivité) est habituellement considéré comme une attitude non scientifique. Subjectif vient du mot 'sujet', qui signifie que ce qui est décrit est lié à ce qui est dans le sujet (ses propres perceptions) plutôt que ce qui est en dehors, qui est la réalité.

Le terme 'subjectif' est souvent utilisé pour signifier deux choses différentes : le fait d'être l'inverse 'd'objectif' et celui de 'juger', c'est-à-dire émettre des jugements de valeurs (une autre forme de subjectivité). On suppose ici, ce *qui est discutable*, que la 'vraie' connaissance est indépendante d'un 'préjugé' de notre état mental ou de nos réactions propres. Pourtant, si un individu est prêt à accepter une croyance ou une connaissance, ses critères de subjectivité doivent nécessairement être en accord avec ses perceptions.

Des étiquettes comme objectif / impersonnel / neutre vs. subjectif / personnel / expressif se sont imposées pour faire, par exemple, la distinction entre discours scientifique vs. littéraire, etc. Il est donc à remarquer que, dans cette nouvelle acception, la subjectivité n'est plus intrinsèque à l'activité langagière d'un locuteur sujet mais rend compte du jugement personnel de celui-ci, de son affectivité vis-à-vis du message, ce qui est marqué explicitement au niveau discursif à travers différents moyens. Si le discours subjectif porte de nombreuses marques de cette personnalisation du message, le discours objectif tend à effacer toute trace de jugement personnel.

4.2. BENVENISTE É.et la notion de subjectivité

BENVENISTE É. est à l'origine de cette démarche en ajoutant à sa définition de l'énonciation : « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. », une théorie générale des indicateurs linguistiques (pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatiaux et temporels,

modalisateurs) par l'intermédiaire desquels le locuteur s'inscrit dans l'énoncé ; c'est-à-dire, des actes directs et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur : La subjectivité : « *est la capacité du locuteur à se poser comme "sujet"* (…) *c'est dans et par le langage que l'homme se constitue en sujet parce que le langage seul fonde la réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'" ego" »* (BENVENISTE, É, 1966) ,et cela en s'appropriant ce que la langue de par ses formes diverses ,à l'instar des pronoms personnels et en particulier le pronom de la première personne du singulier « je » ,que son usage est motivé par la prise de conscience de soi même. C'est donc le langage qui est le lieu de la subjectivité, de l'inscription du sujet.

L'auteur procède à la distinction entre le « je » qui renvoie à une personne subjective et le « tu » qui lui, réfère à une « *personne non-subjective* ». Selon BENVENISTE É., la subjectivité et langage sont intimement liés : le langage est la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes langagières appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes. « *Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas. (...) Le langage est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait fonctionner et s'appeler langage »* (BENVENISTE, É, 1966, P.259).

BENVENISTE É. s'oppose donc au structuralisme qui aura toujours décidé d'avance d'une structure de la langue détenant toutes les réalisations individuelles : *« Il est plus fructueux de concevoir l'esprit comme virtualité que comme cadre, comme dynamisme que comme structure. »* (BENVENISTE, É, 1966, P.259).

4.3. Les notions de « subjectivité » et « subjectivèmes » chez ORECCHIONI

La définition de la subjectivité en tant que concept général devrait renvoyer à la notion de « sujet », ayant trait à ses jugements et sentiments, se rapportant toujours au moi, à la conscience individuelle.

ORECCHIONI C-K (1999, P.82) dans son étude sur la subjectivité dans le langage se pose la question s'il y a lieu de parler d'un taux de subjectivité et quelle en serait la méthode de calcul : « *Le taux de subjectivité varie d'un énoncé à l'autre dans la mesure où les unités de ce point de vue peuvent y être plus ou moins nombreuses et denses – le but ultime (et dans une certaine mesure utopique) de cet inventaire des unités énonciatives étant, après les avoir affectées d'un indice de subjectivité, d'élaborer une méthode de calcul du taux de subjectivité que comporte un énoncé donné*. »

Le travail de ORECCHIONI C-K est une description linguistique du plan de l'énonciation, conçue comme le lieu d'inscription de la subjectivité dans le langage. La subjectivité est en effet ici retraduite par la notion de «subjectivèmes».

Elle propose donc, cette notion qui définit les unités linguistiques dites subjectives : « *Il va de soi que toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les "mots" de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des choses* ». (P.70.) Il s'agit d'une catégorie assez hétérogène, vu qu'elle inclut des éléments aussi divers que les déictiques, les adjectifs et substantifs axiologiques (c'est-à-dire portant le trait affectif / évaluatif), les verbes modaux et semi modaux. Autrement dit, elle propose quatre classes d'unités pouvant permettre la subjectivité du discours : les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes.

4.4. Subjectivèmes et déictiques

DUCROT propose une définition des déictiques : « *On entend par là des expressions dont le référent ne peut être déterminé que par rapport aux interlocuteurs* » (DUCROT, 1972, p.323), donc par rapport à la situation de

communication, c'est-à-dire par rapport aux sujets de l'énonciation et à la situation propre.

Les déictiques sont les unités linguistiques dont le fonctionnement (sélection et interprétation) implique une prise en considération du rôle des actants, de l'énoncé, de l'espace-temps du LOCUTEUR et éventuellement de celui de l'ALLOCUTAIRE. Ces éléments sont encore désignés par les termes de «présentatifs» (parce qu'ils s'accompagnent quelquefois d'une opération d'ostension), ou d'«embrayeurs» (qui embraient le message sur la situation énonciative), ou encore de «signes indiciels». Les déictiques réfèrent à leur propre instance énonciative et forment un sous-ensemble d'unités énonciatives. Les déictiques se laissent diviser en plusieurs catégories suivant leur fonction communicative :

- la source énonciative (les pronoms des première et deuxième personnes, les possessifs des personnes du dialogue, les appellatifs du type papa, maman…etc., ainsi que des termes dont le sens ne se précise que par référence au sujet énonciateur: mon frère, ma sœur, etc.).
- le temps de l'ENONCIATION (des substituts adverbiaux tels que maintenant, aujourd'hui, hier, avant-hier, demain, après-demain, ce soir, le présent des verbes, etc.).
- le lieu de l'énonciation (des substituts spatiaux tels que : ici, là-bas, etc.)

Il est à remarquer que la subjectivité n'est plus intrinsèque à l'activité langagière d'un locuteur sujet mais rend compte du jugement personnel de celui-ci, de son affectivité vis-à-vis du message, ce qui est marqué explicitement au niveau discursif à travers différents moyens. Si le discours subjectif porte de nombreuses marques de cette personnalisation du message, le discours objectif tend à effacer toute trace de jugement personnel.

C'est une vision visiblement réductrice du concept de subjectivité – quoique largement répandue – vu que, en fait, du point de vue de son application au langage, la problématique de la subjectivité ne saurait s'opposer à l'objectivité

puisqu'elles se manifestent le long d'un axe graduel. La présence du locuteur dans un discours, quel qu'il soit, se fait sentir à des degrés différents, selon des besoins communicatifs spécifiques, selon des conditions particulières imposées par le contexte.

4.5. La notion de contexte

Dans son livre (*La cohérence textuelle*),ADAM J-M. dans sa réponse à la question s'il maintient ou non l'équation « discours = texte – contexte »affirme : «Je sais bien que, sous la question posée, il y a cette forte interrogation des frontières qui séparent *texte* et *contexte* comme *interne/externe*, *texte/discours*, *contexte/situation d'énonciation*, bref *monde des textes/monde social*, et au-delà : *explication de texte* et *histoire littéraire*, *linguistique structurale* et *sociolinguistique*, *formalistes* et *marxistes*, etc.

Pour répondre donc honnêtement aux présupposés de l'enquête de *Pratiques*, je dirai donc qu'une partie de mes travaux se situe dans le champ restreint (« hors contexte ») de la linguistique transphrastique que je distingue du champ plus large de l'analyse textuelle des discours dans mon dernier livre (ADAM 2005). Étudier des phénomènes transphrastiques, c'est nécessairement travailler « en contexte », mais je crois préférable de commencer par remplacer *contexte* par *co-texte*, pour désigner la portée à gauche ou à droite d'unités linguistiques comme les connecteurs argumentatifs, les organisateurs textuels et autres marqueurs de prise en charge énonciative (ou point de vue d'un énonciateur). (P.150.)

Des énoncés peuvent être décrits « hors contexte », c'est-à-dire mis en relation avec le système d'une langue donnée. Des textes peuvent également être étudiés en eux-mêmes et pour eux-mêmes.

4.6. L'énonciation et la situation de l'énonciation

La situation d'énonciation est considérée par MOIRAND S. comme : *« lorsqu'on cherche à retrouver dans le linguistique les traces d'opérations énonciatives sous-jacentes, c'est-à-dire des indices renvoyant aux*

(co)énonciateurs et aux dimensions spatiotemporelles (circonstances)» MOIRAND, S. (1990, P.13). Ainsi, est mis en évidence le choix énonciatif sur les marques linguistiques du texte.

FRANCOIS F. précise que *« la situation de communication orale ou écrite est l'ensemble des éléments extralinguistiques présents dans l'esprit des sujets ou également dans la réalité physique extérieure au moment de la communication et auxquels on peut assigner un rôle dans le conditionnement de la forme ou de la fonction des éléments linguistiques »* (MOIRAND, 1990, P.09). Cette définition met l'accent d'une part, sur le contexte spatio-temporel de la production écrite et d'autre part, sur les facteurs psychologiques caractérisant le rédacteur et le destinataire.

De nombreux linguistes se sont intéressés aux divers indices textuels d'une situation d'énonciation en fixant deux axes de recherche. Le premier est l'étude des embrayeurs qui constituent une classe de mots renfermant (les pronoms, les indicateurs spatio-temporels et les temps verbaux). Le second axe de recherche vise à étudier la manière dont l'énonciateur prend position par rapport à son interlocuteur, son énoncé et au monde extérieur. Ce qui implique de sa part une certaine manière de formuler le contenu de son énoncé.

Dans ce cas-là, MOIRAND S. (1979, P.14)parle de *« modalité d'énonciation »* (assertion, interrogation, injonction) et de *« modalité d'énoncé »* qui renferme les éléments linguistiques traduisant dans un texte, les relations que le scripteur entretient avec son énoncé, et qui se subdivise en deux types : les modalités appréciatives (jugements, appréciations et opinions de l'énonciateur exprimés par rapport à ce qu'il écrit) par le biais de divers types d'adverbes, ou d'adjectifs et les modalités logiques qui permettent au scripteur de considérer son énoncé comme probable ou non probable, important ou non important et cela à travers des expressions verbales, adverbiales….etc.

4.7. La subjectivité et le choix de personnes

Si BENVENISTE associait en permanence la subjectivité à l'activité langagière du locuteur, considérant donc qu'elle fait partie intégrante du langage, et surtout du langage en action, les tentatives de recherche concrète des marques de subjectivité dans le discours auraient fait peu à peu glisser le concept vers une autre acception.

Au singulier dans le discours, le « je » présuppose toujours un « tu », son allocutaire, je/tu forment alors un couple réuni par une corrélation de subjectivité ayant toujours un référent unique, interchangeable et actualisable par exemple le « je » qui désigne celui qui parle (BENVENISTE, 1966, P.252)" instance de *je* comme référent, et instance de discours contenant *je*, comme référé" est à la fois réflexif plus qu'unique et orienté vers l'énonciateur de son propre discours.

BENVENISTE appelle indicateur les embrayeurs personnels qui renvoient à l'acte d'énonciation. Ce qui fait qu'il y ait (BENVENISTE, 1966, P.229) un « désaccord entre la 3e personne et les deux premières » puisque celle-ci est non réflexive et se réfère à chaque fois soit à une personne différente, soit à un segment du discours, soit à tout autre objet du discours, et peut même soit (BENVENISTE, 1966, P.231) élever « *l'interlocuteur au-dessus de la condition de personne et de la relation d'homme à homme* » ou désigner une forme impersonnelle, et par le fait que dans les langues la forme verbale qui la sous-entend porte souvent un morphème zéro ou toute autre flexion l'y opposant aux deux premières, on peut suggérer que la forme pronominale « il » correspond à une non-personne..

L'étude contrastive de types de textes a graduellement mis en avant la dichotomie subjectif / objectif et on a longtemps jugé des discours comme relevant de l'un ou de l'autre type : le discours où apparaît un « je » serait, dans cette perspective, essentiellement subjectif, par opposition au discours objectif où les marqueurs de subjectivité (à commencer par je) sont absents.

5. Lieux d'inscription de la subjectivité langagière

Selon BENVENISTE, l'appareil formel de l'énonciation, autrement dit le dispositif de l'énonciation est le dispositif par lequel on produit un énoncé : En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir par rapport à la langue comme un procès d'appropriation. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques (…). Mais immédiatement, dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est une allocution, elle postule un allocutaire (…). Enfin, dans l'énonciation, la langue se trouve employée à l'expression d'un certain type de rapport au monde. (…) La référence est partie intégrante de l'énonciation (…). L'acte individuel d'appropriation de la langue introduit celui qui parle dans sa parole. C'est là une donnée constitutive de l'énonciation (…). Cette situation va se manifester par un jeu de formes spécifiques dont la fonction est de mettre le locuteur en relation constante et nécessaire avec son énonciation. (1966, P.82)

5.1. L'énonciation

L'énonciation suppose un locuteur et un allocutaire qui se trouvent dans une place dans le temps à un moment bien déterminé. En effet, la théorie de l'énonciation introduit les conditions de production et d'utilisation des messages ainsi que la relation entre les signes et leurs utilisateurs.

Elle permet d'articuler langue, discours *et* subjectivité, et même *inter*subjectivité : la parole de l'énonciateur en acte de langage interagit non seulement avec l'énonciataire mais avec d'autres voix qu'il ne peut manquer de rencontrer et qui le *feuillettent* énonciativement. L'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action (ou une partie de cette exécution qu'on ne saurait décrire tout bonnement comme étant l'acte de dire quelque chose.(AUSTIN, J- L.,1970)

La problématique de l'énonciation est devenue incontournable dans l'analyse d'une phrase ou d'un texte dans la mesure ou on ne peut plus l'analyser

sans prendre en compte l'événement énonciatif qui le rend possible, des lors que la langue s'organise à partir des sujets qui la prennent en charge. Le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (explicitement ou implicitement) et se situe par rapport à lui.

5.2. La modalisation

La modalisation est une catégorie énonciative qui désigne la prise en charge critique de son énoncé par son propre énonciateur. La modalisation se définit comme une double énonciation par laquelle le locuteur commente de manière réflexive un énoncé qu'il est en train de produire. Il s'agit donc d'un cas particulier de double énonciation et plus précisément d'un *dédoublement énonciatif*, la modalisation implique aussi l'explicitation des relations intersubjectives (modalités d'énonciation). On peut distinguer cinq fonctions modales : expliciter le rapport entre l'assertion et la réalité asserté, expliciter l'attitude de l'énonciateur à l'égard du fait (événement, état de choses) évoqué par l'énoncé, expliciter les relations interpersonnelles et transactionnelles de l'énonciateur avec le(s) énonciataire(s), expliciter l'attitude de l'énonciateur à l'égard de la hiérarchie informationnelle des éléments constitutifs de l'énoncé. (CRISTEA, T.,2003)

Chaque production langagière est subjective d'une manière ou d'une autre parce qu'elle se réalise par l'intervention directe d'un locuteur qui utilise la langue à son compte pour s'exprimer, pour communiquer, ou pour influencer un tel. Pour ce faire, il se sert de plusieurs stratégies relevant de différents outils et méthodes qui illustrent son attitude envers son interlocuteur et envers son énoncé.

La modalisation est une activité, c'est une opération réalisée par un sujet parlant d'adopter une attitude particulière envers le contenu propositionnel de sa déclaration et, le cas échéant contre son interlocuteur. Chaque déclaration est modalisée par des marques spécifiques appelées des marques de subjectivité.

BALLY C. a fourni une définition de « modus » qui le considère comme : « /…/ *la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté, qu'un sujet parlant énonce sur une perception de son esprit* » (BALLY, 1965, P.38).

Patrick CHARAUDEAU, a fourni aussi une définition de la modalisation : *« La modalisation ne constitue donc pas qu'une partie du phénomène de l'Enonciation, mais elle en constitue le pivot, dans la mesure où c'est elle qui permet d'expliciter ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur […], à lui-même […] et à son propos* ». (1992, P. 572) Autrement dit : la modalisation se compose d'un certain nombre d'actes énonciatifs de base, qui correspondent à une position particulière et donc à un comportement particulier du locuteur dans son acte de locution.

Tandis que BENVENISTE (1966), à travers la théorie de la subjectivité, dit que : « *Le sujet qui assume la communication laisse dans ses énoncés des marques susceptibles de montrer sa subjectivité. Cela arrive qu'il le veuille ou non, de façon volontaire ou involontaire. Quoi qu'il en soit, ces marques peuvent amener un interlocuteur avisé à découvrir des pistes qui le mèneront vers la subjectivité du sujet parlant*. » Ces marques peuvent être d'ordre lexical, grammatical ou stylistique.

5.3. L'argumentation

Vue sous l'angle de la conception rhétorique**,** l'argumentation implique le recours à des moyens de persuasion, permettant d'amener un auditoire à adopter une ligne d'action donnée. En ce sens, tout acte de discours visant à agir sur l'opinion peut être dit argumentatif.

Tandis que sous l'angle de la conception logico-discursive, l'argumentation se réfère à une démarche logique impliquant trois opérations : appréhension, jugement et raisonnement. Cette conception suppose la présence explicite ou implicite de connecteurs linguistiques instituant dans les énoncés des

relations dites argumentatives. Et aussi : "*Il y a argumentation lorsqu'un locuteur présente un énoncé A comme destiné à en faire admettre un autre B*" (ANSCOMBRE et DUCROT 1983).

Pour J.M. ADAM, l'argumentation pourrait parfaitement être conçue comme une septième fonction de la communication verbale après la fonction métalinguistique, phatique et poétique du schéma de Jakobson. Si la fonction descriptive de la langue est essentielle, quand on communique, on fait allusion à un monde, on construit une représentation, très souvent aussi on cherche à faire partager à un interlocuteur des opinions ou des représentations relatives à un thème donné, on cherche à provoquer ou accroître l'adhésion d'un auditeur ou d'un auditoire aux thèses que l'on présente. Ainsi on parle et l'on écrit très souvent pour argumenter et cette finalité est considérée pour les uns comme surajoutée à la valeur descriptive de la langue et pour les autres comme première.

Dans cette dernière perspective, les données informationnelles ne sont pas vues comme prioritaires dans l'énoncé mais comme dérivées de sa valeur argumentative. PERELMAN reconnait cela : « *Toute argumentation, pour être efficace, doit s'appuyer sur des thèses admises par l'auditoire.* » (PERELMAN 1968)

Ensuite il ajoute ceci pour mieux expliquer : « *l'étude psychologique de la manière dont la représentation de certains faits les rend présents à la conscience et influe par là sur l'efficacité d'une argumentation, ne serait pas sans portée sur la stylistique. Beaucoup de figures traditionnelles de rhétorique pourraient être examinées du point de vue de leur efficacité argumentative.* » (PERELMAN 1968)

L'argumentation est donc une opération très répandue dans le discours, mais le texte argumentatif ou la séquence argumentative, pour reprendre la terminologie d'Adam est une structure prototypique qui a des caractéristiques spécifiques au même titre que la séquence narrative, descriptive et explicative. Le texte argumentatif est propre aux essais, aux articles de presse, aux éditoriaux,

aux discours politiques, à la publicité et aux plaidoiries d'avocats. On peut le trouver également dans des préfaces, des textes scientifiques, mais aussi dans tous les genres littéraires : au théâtre, dans la littérature engagée, dans la poésie (comme les fables par exemple) ou dans les romans. (AMOSSY, R.,2000)

5.4. Les embrayeurs

JAKOBSON. R. Jakobson les appelle « shifters», tout énoncé est l'instant d'un événement unique que l'on appelle énonciation. Cette énonciation prend place dans une situation d'énonciation qui suppose : *un moment*, *un lieu*, *un énonciateur*, *un énonciataire.* Tous les termes qui renvoient au moment, au lieu, à l'énonciateur ou au destinataire sont appelés des *embrayeurs*.

Les embrayeurs servent donc à *embrayer* de la langue au discours. Les embrayeurs, les noms propres et les descriptions définies renvoient dans le discours à une somme de référents qui sont la réalité extralinguistique.

Selon M. RIEGEL, J.C. PELLAT, R. RIOUL, *Grammaire méthodique du français* (P.577) : « Les indices de l'énonciation », « Les **déictiques »** sont également appelés **embrayeurs** (traduction des *shiffters* de R. Jakobson, 1963) ou *symboles lexicaux* (suivant Peirce) ». Ces trois termes ne se recouvrent pas totalement.

Selon MAINGUENEAU. D, *Précis de grammaire pour les concours*, Chapitre 23 : « Le concept d'**embrayeurs** n'appartient pas au vocabulaire de la grammaire traditionnelle mais, aujourd'hui, devenu essentiel, il fait l'objet de questions de concours. On ne les divise en personnes, en déictiques *spatiaux et temporels* ». (2010)

5.4.1. Les déictiques spatiaux

Les déictiques spatiaux, regroupent tout ce qui occupe la position du corps de l'énonciateur lors de son acte d'énonciation. MAINGUENEAU. D. considère les démonstratifs comme des déictiques spatiaux dans son ouvrage intitulé « L'énonciation en linguistique française ». En effet, l'énonciation se réalise dans

un lieu précis qui précise cette position du corps de l'énonciateur lors de son acte d'énonciation, autrement dit, les déictiques spatiaux sont très importants dans la détermination du sens de l'énoncé.

Ils peuvent être des déterminants : ceci, cela, ça, celui-ci, celui-là qui fonctionnent aussi bien comme déictiques anaphoriques que comme déictiques situationnels. Dans leurs fonctions déictiques situationnelles, ils accompagnent souvent le geste de l'énonciateur indiquant ainsi à l'énonciataire un objet perceptible dans la situation de communication, selon MANGUENEAU. D. :

Le contexte spatio-temporel peut être de deux types parce qu'il identifie le référent :

- Contexte discursif : le cotexte, se définit par les unités linguistiques qui précèdent ou suivent les déictiques et n'identifient pas aussi rapidement le référent par rapport au démonstratif ;
- Contexte extralinguistique : le contexte, se forme de la situation d'énonciation et de la situation de communication permettant de déterminer les déictiques spatiaux temporels.

La situation de communication met en jeu les déictiques spatiaux temporels mais également le contexte socioculturel qui détermine l'acte d'énonciation.

5.4.2. Les démonstratifs

Depuis les grammairiens DUBOIS J. (1531) et J. MEIGRET (1550), on donne le nom de démonstratifs à une classe de mots (adjectifs démonstratifs et pronoms démonstratifs) caractérisés par l'élément écrit. Dans un démonstratif comme celui-ci, celui-là entre 3 éléments fortement déictiques :

- ce : du latin ecce : attire l'attention sur un objet ou un point quelconque
- lui : du latin il lui retient l'attention sur cet objet

- ci : réduction de ici : confirme l'indication de proximité
- là : du latin illac : indique une distance sensiblement moins proche.

Ils sont, selon le cas, référentiels au cotexte (représentants [valeur anaphorique]) ou référentiels à la situation de communication (déictiques). Autrement dit, étant donné que le point de repère est installé à l'intérieur de l'énoncé, on parle ici de référence cotextuelle, indiquant une valeur non déictique. (ORECCHIONI,1980, P.54)

5.4.3. Les déictiques temporels

Ce sont des marques déictiques indiquant le moment où l'énonciateur parle tandis que le moment de l'énonciation est défini par le présent linguistique. MAINGUENEAU, dans *Précis de grammaire pour les concours*, décrit ainsi deux visées formant les embrayeurs temporels :

- Visée ponctuelle : cette visée est composée de trois temps verbaux, le présent, le passé et le futur.
- Visée durative : le temps possède deux caractéristiques : rétrospective ou prospective. Dans le premier cas, la rétrospection, le temps est tourné vers le passé. Tandis que dans le second cas, la prospection, le temps est tourné vers le futur. La durée du temps est située dans le passé ou dans le futur mais pas au présent.

La différence entre le temps passé et le temps présent dépend du traitement de l'information de la part de l'auteur, car le temps passé est différent et coupé du présent.

L'auteur doit exprimer toutefois le temps afin de situer un verbe sur l'axe chronologique à partir du moment de l'énonciation, le présent. Le choix du temps par celui-ci est une activité langagière subjective, parce que le temps met en jeu la manière dont il voit le choix d'un temps à ce moment-là. Il peut alors le lier au présent et au futur, qui produisent ce qu'on appelle : -temps absolus ou déictiques, et introduisent les adverbes et locutions adverbiales que ORECCHIONI (L'énonciation de la subjectivité dans le langage) classe en quatre

catégories : simultanéité, antériorité, postériorité et neutralité. La localisation temporelle s'effectue selon elle par les procédés suivants :

- Les formes temporelles de la conjugaison verbale.
- Adverbes et locutions adverbiales.
- Prépositions temporelles.
- Adjectifs temporels.

5.4.4. Les déictiques et les anaphoriques

BENVENISTE (1966) a bien insisté sur la thèse, que les pronoms personnels singuliers se subdivisent en deux catégories :

- l'une d'entre elles, qui regroupe les pronoms de 1° et 2° personnes, est la catégorie des *déictiques.*

- l'autre, qui se ramène au pronom de 3° personne, ressortit à la catégorie des *anaphores.*

La distinction *deixis/ anaphore* en recoupe plusieurs autres, toutes fondées sur le fait que les pronoms personnels sont des expressions référentielles : la première concerne le lieu où l'on va chercher le référent, à savoir dans la situation de communication pour la deixis, et dans le cotexte pour l'anaphore ; la seconde concerne la façon d'identifier le référent, par la voie de la reprise pour l'anaphore, sur la base d'un « contenu» du type *personne qui parle /personne à qui l'on parle* pour la deixis. Enfin, on considère généralement, à la suite, entre autres, de BENVENISTE, que le pronom de première personne est le lieu privilégié de la subjectivité. REBOUL, A. (2000)

6. Conclusion partielle

Ce troisième chapitre, qui clôture le champ théorique de cette recherche, a permis d'avoir une vision panoramique de l'approche énonciative. En effet, celle-ci sera le biais par lequel les données constituant le corpus de cette recherche seront analysées. Ce chapitre ainsi que les deux précédents posent les bases de la partie pratique.

Partie II : Cadre pratique

Chapitre I : Présentation du corpus et Analyse

1. Introduction partielle

Sachant que les écrits scientifiques en général et les articles de recherche en particulier, produits dans le cadre de l'activité de recherche à des fins de construction et de diffusion du savoir ne sauraient être réduit au rôle d'un instrument objectif destiné seulement à transmettre des informations, ils doivent être posés comme une activité entre deux protagonistes, producteur et destinataire, activité à travers laquelle l'énonciateur se situe par rapport à cet interlocuteur, à son énonciation elle-même, à sa production (son discours) et au monde. Aussi cette activité de l'énonciateur laisse-t-elle des traces dans son discours.

Ce mémoire a pour visée de mettre en lumière l'apport énonciatif de l'écrit scientifique, celui de l'article scientifique en particulier. C'est donc dans cette dynamique que ce chapitre sera consacré à l'analyse du corpus recueillis à travers les différents numéros de la revue scientifique **Socles**. Ce chapitre, qui part de l'hypothèse formulée comme élément de réponse la première sous question selon laquelle le discours scientifique présenterait des traces de subjectivés, présentera une description générale du corpus, puis il abordera la méthode d'analyse pour se clôturé par analyse des données.

2. Description du corpus

Le corpus récolté dans cette recherche se constitue autour d'une dizaine d'articles scientifiques essentiellement relatifs au domaine des sciences du langage, provenant d'un périodique algérien à large diffusion, spécialisé en science du langage.

En effet, le choix de l'article scientifique comme corpus d'analyse se justifie par le facteur de la longueur raisonnable de ce dernier par rapport aux ouvrages, thèses et mémoires. Le facteur relatif au temps de la réalisation d'un mémoire de master a aussi été pris en compte.

Après avoir fixé le support du travail, il a fallu choisir la revue à partir de laquelle extraire le support en question. Plusieurs critères ont déterminé ce choix à savoir :

- La disponibilité de la revue (par un accès libre).
- La langue : choisir des articles écrits en langue française.
- Le type de la revue : une revue publiant principalement des résultats originaux de recherches, en regroupant en même temps plusieurs disciplines.
- La place de la revue dans la communication scientifique, la revue à choisir doit avoir un bon impact.
- L'accessibilité des informations de la revue pour un étudiant de master : compréhension des articles publiés dans la revue.

C'est ainsi que le corpus de cette recherche a été collecté dans la revue **Socles,** qui est une revue algérienne de classe **C**. Son nom « Socles » représente la nature de ses articles qui sont nomment relatifs à la société et aux langues.

Créée en 2012, **Socles** est une revue de publication annuelle à partir du n°8 publié en 2016 après avoir publié des numéros semestriels de 2012 à 2016. Elle se veut le reflet des recherches, privilégiant l'interdisciplinarité. Elle est éditée dans les langues française et anglaise par le Laboratoire de Linguistique et de Sociodidactique du Plurilinguisme (LISODIP) de l'Ecole Normale Supérieure de Bouzaréah (ENS). C'est une revue en libre accès (open acces), qui a pour objectif d'analyser les discours produits dans les situations plurilingues et de réfléchir à l'impact du plurilinguisme sur les différentes situations de productions discursives.

Les travaux qui sont publiés dans Socles s'inscrivent dans des domaines variés en sociolinguistique, en sociodidactique et en littérature francophone en contextes plurilingues. Ces recherches, malgré la diversité des problématiques, des contextes et des corpus, s'intéressent toutes aux situations de pluralité des langues, des variétés et des usages, à leurs modes de contacts, aux représentations

produites, tant dans le cadre socioprofessionnel et scolaire que dans le cadre littéraire. Elles permettent de réunir des données contextualisées et de s'interroger sur les enjeux épistémologiques et théoriques qu'induisent les transférabilités modélisatrices de certains concepts et démarches dans lesquelles le français est en contact avec d'autres langues. La revue Socles accueille des travaux originaux et s'ouvrent sur les interrogations nationales et internationales relatives à la pluralité linguistique.

3. Présentation de la grille d'analyse

Cette recherche intègre le domaine de l'analyse du discours, plus précisément le champ de la linguistique de l'énonciation. Cependant ce type d'analyse peut être opéré de deux manières. En effet, l'analyse du discours peut être effectuée par le biais de l'informatique mais aussi de façon manuelle. C'est entre ces deux extrémités méthodiques que dans le cadre de cette analyse, la méthode manuelle a été adoptée en raison du nombre restreint d'articles.

La démarche méthodologique de cette recherche sera menée suivant une procédure d'analyse à quatre axes : l'analyse des pronoms relatifs à la première personne, des verbes et celle des adjectifs qualificatifs et des adverbes. Cette démarche permettra de répondre à la problématique posée dans l'introduction qui consiste notamment à savoir si l'objectivité accordée au discours scientifique peut être remise en cause. Elle favorisera également l'établissement d'un apport à la compréhension des procédés linguistiques mobilisés par le chercheur du discours dit spécialisé pour influencer, séduire, persuader, éclairer, orienter un destinataire spécialiste.

Dans plusieurs travaux réalisés dans le cadre de la thématique de cette recherche (analyse de la subjectivité dans le discours scientifique), l'intérêt portait beaucoup plus sur l'introduction et la conclusion. Mais dans cette recherche l'intérêt portera en plus de ces deux entités (introduction et conclusion) sur l'intervention du chercheur dans la partie pratique de son travail.

4. Analyse du corpus

Les articles seront analysés individuellement conformément à la démarche présentée dans la grille d'analyse. Chaque article sera brièvement présenté sur le plan de la forme et du contenu avant son analyse. Les éléments subjectifs qui rentrent dans le cadre de cette recherche sont mis en gras et en italique.

Article n° 1 : « *Facebook : Pratiques langagières et discours sur les langues en Algérie* »

Cet article a été publié dans le troisième numéro du deuxième volume par la revue Socles (pages 11 et 30). Ayant comme auteur Ouardia ACI de l'Université Lounici Ali - Blida II LISODIP— ENS de Bouzaréah, cet article se propose d'observer les pratiques langagières et les discours sur les langues employées par les utilisateurs du réseau social Facebook, en Algérie.

***Résumé**

Cette intervention d'Ouardia ACI s'articule autour des écrits oralisés synchrones et asynchrones sur les réseaux sociaux. Plus précisément sur facebook : un réseau social très prisé par les jeunes et les moins jeunes du monde entier. Elle se propose ici d'observer les pratiques langagières et les discours sur les langues en Algérie des utilisateurs de ce réseau social.

Dans ce cadre, elle s'est interrogée sur le fait de savoir si les pratiques langagières plurilingues en ligne sont similaires – en continuité – ou différentes – en rupture – avec les pratiques observées dans les interactions orales en face à face. Ayant elle-même un compte facebook, son public est constitué de ses « amis1 » : des étudiants, enseignants, avocats et autres. Elle se propose d'analyser des interactions, écrites et/ou oralisées autours des langues en Algérie. En effet, les statuts des langues algériennes est un sujet à polémique sur facebook qui relie plusieurs notions : les langues à (aux) l'identité (s) nationale (s), la dénomination des langues en présence aux représentations générées par ces mêmes langues et

les représentations des langues en présence et leur (s) utilisation (s) réelle (s) – en face à face ou en ligne. Son objectif est donc double : d'une part, étudier les pratiques langagières plurilingues des utilisateurs de facebook ; et d'autre part, découvrir les représentations des facebookeurs algériens sur les langues en présence en Algérie.

***Analyse des pronoms**

Extraits	**Pages**	**Types de pronom**
nous analysons les pratiques langagières…	p11	le *nous* est exclusif
nous nous intéresserons…	p11	le *nous* est exclusif
nous nous proposons d'analyser…	p11	le *nous* est exclusif
nous constatons…	p19	le *nous* est inclusif
Nous remarquons…	p20	le *nous* est inclusif
nous pouvons établir…	P26	le *nous* est inclusif

L'élément de subjectivité emprunté par l'auteur dans cet article est le pronom personnel de la première personne du pluriel « nous ». La nature de ces « nous » est parfois exclusif et d'autres fois inclusif.

***Analyse des verbes**

Extraits	**Pages**	**Fonction des verbes**
nous nous ***intéresserons***	p11	le verbe a une fonction méthodologique
nous***tentons de voir*** si	p11	la fonction du verbe est argumentative
d'étudier les pratiques langagières…	p11	le verbe a une fonction analytique
nous ***nous proposons d'analyser…***	p11	le verbe a une fonction méthodologique
et d'autre part, ***découvrir*** les représentations des facebookeurs…	p11	la fonction du verbe est argumentative
mettre au jour les différentes représentations des langues…	p11	la fonction du verbe est argumentative
cette étape ***se focalise…***	p19	le verbe a une fonction

		méthodologique
nous***constatons …***	p19	le verbe a une fonction d'observation
nous***remarquons…***	p20	le verbe a une fonction d'observation
nous***pouvons établir…***	p26	le verbe a une fonction d'opinion

Les verbes employés dans cet article sont parfois de fonction analytique, d'opinion, de méthodologie, d'argumentation et d'observation. Ces verbes relevés démontrent que l'auteur n'est indifférent à son lectorat(co-enonciateurs).

*** Analyse des adjectifs qualificatifs**

Extraits	**Pages**	**Types d' adjectifs qualificatifs**
La structure de la phrase est ***intéressante***…	p20	adjectif à jugement mélioratif

L'auteur à travers « ***intéressante »*** juge. Cet adjectif a une fonction expressive à travers laquelle l'auteur montre ce qu'il pense de la phrase. Il est donc dans une situation de jugement.

***Analyse des adverbes**

Extraits	**Pages**	**Types d'adverbes**
Incontestablement…	p20	adverbe de manière qui traduit une certitude
sont ***bel et bien*** alternées…	p20	adverbe d'affirmation

Ces adverbes traduisent des émotions. A travers « incontestablement », l'auteur marque sa certitude. Il donne à cette certitude une saveur de vérité absolue à travers « ment » qui a un caractère esthétique et prolongement dans le temps. Quant à « ***bel et bien »,*** ils marquent une forte affirmation.

Article n°2 : « *Plaidoyer de Jacques Chirac pour une pluralité culturelle. Entre menaces et espoirs* »

Ayant pour auteur correspondant Dieudonné AKPO de l'Université de Nantes, cet article a été publié en 2020 par la revue Socles (pages 182-208) dans son neuvième volume dans le premier numéro. Il vise à rendre compte des enjeux de la diversité et/ou pluralité culturelle à partir de deux exemples de discours politiques énoncés en deux moments différents par Jacques Chirac, Président de la République française.

***Résumé**

Cette contribution vise à rendre compte des enjeux de la diversité et/ou pluralité culturelle à partir de deux exemples de discours politiques énoncés en deux moments différents par Jacques Chirac, alors Président de la République française. L'exploration des deux discours met en exergue la complexité du rapport à l'autre par rapport à sa culture, à ses croyances et laisse entrevoir les convictions, l'ethos et le pathos du Président Chirac.

Mots clés : discours politique, pluralité culturelle, ethos, pathos, altérité.

***Analyse des pronoms**

Extraits	**Pages**	**Types de pronom**
Il **nous** paraît…	p182	le *nous* est inclusif
nous optons pour une approche à la fois…	p183	le *nous* est exclusif
Nous partons du principe de l'inscription…	p193	le *nous* est exclusif

L'élément de subjectivité emprunté par l'auteur dans cet article aussi est le pronom personnel de personne du pluriel « nous ». La nature de ces « nous » est parfois exclusif et inclusif.

***Analyse des verbes**

Extraits	**Pages**	**Fonction des verbes**
En choisissant d'ancrer la réflexion…	p182	le verbe a une fonction méthodologique

nous ***optons*** pour une approche à la fois…	p183	le verbe a une fonction méthodologique
Elle ***semble*** confirmer…	p185	le verbe a une fonction d'opinion
Nous ***partons du principe*** de l'inscription…	p193	le verbe a une fonction méthodologique

Les verbes employés dans cet article sont parfois de fonction de méthodologie et d'opinion. Ces verbes s'accordent à montrent l'auteur en situation d'énonciation. D'une part, l'auteur justifie sa méthodologie et de l'autre, il fait des remarques.

***Analyse des adjectifs qualificatifs**

Extraits	**Pages**	**Types d' adjectifs qualificatifs**
Il nous paraît ***essentiel***…	p182	adjectif à jugement mélioratif

L'auteur à travers « ***essentiel*** » juge. Cet adjectif appelle à une nécessité. L'auteur fait donc une recommandation. Conséquent il se retrouve en situation d'émission de jugement.

***Analyse des adverbes**

Extraits	**Pages**	**Types d'adverbes**
Une problématique ***expressément*** formulée…	p182	adverbe de manière

Cet adverbe traduit des émotions à travers la description. L'auteur décrit le nom problématique avec « expressément » qui montre la manière. Or ladécrire revient à donner ses perceptions.

Article n°3 : « *Appellatifs, surnoms et prénoms pour les femmes dans la chanson rai algérienne* **»**

L'auteur de cet article est Soufiane BENGOUA de l'Université AbdElhamid Ibn Badis de Mostaganem. Il a été publié par la revue Socles en

2021, dans le premier numéro de son dixième volume (pages 165-189). À travers une analyse lexico-sémantique, cet article chercher à décrire la composante linguistique de la structure dénominative entre surnoms et prénoms féminins répertoriés dans un corpus de 189 chansons rai en Algérie.

***Résumé**

Parmi les différents genres musicaux présents en Algérie, Soufiane Bengoua a opté pour les chansons rai, car il pense que c'est le genre musical dans lequel il pourrait constituer un corpus conséquent. En effet, le corpus composé de 189 titres de chansons rai attribués à des artistes masculins algériens constitue l'élément sui generis de cette analyse. Ces titres ont été recueillis sur deux sites différents. Au terme d'une analyse lexico-sémantique, il aura décrit la composante linguistique de la structure dénominative entre surnoms et prénoms féminins répertoriés dans un corpus de 189 chansons rai en Algérie. Ainsi, il aura une idée sur la vision de la femme à travers des appellatifs donnés par les chanteurs de ce genre musical."

Mots-clés : Titres de chansons rai, tradition onomastique algérienne, structure dénominative, pré nomination, dénomination, analyse lexico-sémantique.

***Analyse des pronoms**

Extraits	**Pages**	**Types de pronom**
nous avons opté…	p167	le *nous* est exclusif
nous allons nous focaliser …	p168	le *nous* est exclusif
Nous pensions …	p169	le *nous* est exclusif
Nous allons identifier ensuite…	p169	le *nous* est exclusif
Nous aimerions évoquer l'aspect morphologique…	p171	le *nous* est exclusif
Nous remarquons…	p172	le *nous* est inclusif

L'élément de subjectivité emprunté par l'auteur dans cet article aussi est le pronom personnel de personne du pluriel « nous ». La nature de ces « nous » est parfois exclusif et inclusif.

***Analyse des verbes**

Extraits	**Pages**	**Fonction des verbes**
Nous ***avons opté***…	p167	le verbe a une fonction méthodologique
nous allons ***nous focaliser***…	p168	le verbe a une fonction méthodologique
nous ***pensions***…	p169	le verbe a une fonction d'opinion
Nous allons ***identifier*** ensuite…	p169	le verbe a une fonction méthodologique
Nous ***aimerions*** évoquer l'aspect morphologique…	p171	le verbe a une fonction méthodologique

Les verbes employés dans cet article sont parfois de fonction méthodologique et d'opinion. Ils montrent la méthodologie de la recherche ainsi que les opinions émises par l'auteur.

***Analyse des adjectifs qualificatifs**

Extraits	**Pages**	**Types d' adjectifs qualificatifs**
Cet attribut peut être ***laudatif*** ou ***dépréciatif***…	p179	adjectif à jugement mélioratif et demélioratif

L'auteur à travers « ***laudatif »*** et ***« dépréciatif »*** juge avec doute comme le montre le « peut-être ». Ces adjectifs s'accordent à montrer une situation de jugement.

***Analyse des adverbes**

Extraits	**Pages**	**Types d'adverbes**
Cette désignation religieuse est ***intimement*** liée…	p179	adverbe de manière
sans doute…	p180	adverbe d'affirmation
ils renvoient à des prénoms liés ***fortement*** à l'histoire de France…	p184	adverbe de manière

Ces adverbes traduisent des émotions à travers la description et la certitude. L'auteur montre ses perceptions à travers ces adverbes. Sa position est par conséquent subjective.

Article n°4 : « *La langue de l'éthos entrepreneurial »*

Dominique Maingueneau de l'université de Sorbonne est l'auteur à l'origine de cet article. Il a été publié par la revue Socle en 2020 au premier numéro de son neuvième volume (pages 10-34). Il a pour objet d'étude l'éthos "entrepreneurial", qui est associé à l'usage de la langue anglaise chez les acteurs les plus prestigieux et les plus dynamiques de la nouvelle économie.

***Résumé**

Dans une perspective d'analyse du discours, cet article aborde un éthos qui joue un rôle très important dans le monde contemporain : l'éthos "entrepreneurial", qui est associé à l'usage de la langue anglaise chez les acteurs "les plus prestigieux et les plus dynamiques de la nouvelle économie″. Cet usage de l'anglais implique en effet l'investissement d'un corps parlant, censé incarner certaines valeurs. Après avoir ainsi souligné le lien entre cet éthos et la culture

anglo-saxonne, l'exposé procède à l'étude de deux textes (une publicité pour une école de commerce, un reportage dans un magazine pour cadres) qui participent de la représentation médiatique de cet éthos. Dans un dernier temps, il insiste sur la dimension religieuse de cet éthos.

Mots clés : *analyse du discours, éthos entrepreneurial, langue anglaise, start-up, médias*

***Analyse des pronoms**

Extraits	**Pages**	**Types de pronom**
que***nous*** allons nous intéresser maintenant…	p16	le *nous* est exclusif
j'ai ainsi essayé de montrer comment, lors de cette réforme…	p31	le *je* marque une subjectivité
Dans cette contribution ***j'***ai mis l'accent non sur la langue…	p32	le *je* marque une subjectivité

Dans cet article, la subjectivité de l'auteur se perçoit à travers « nous » et « je ». Le « nous » relevé est exclusif, donc un moyen par lequel l'auteur démontre sa modestie. Quant au « je » il est parfois vu comme tout ce qui contraire à la modestie. Mais cela dépend aussi du statut de l'auteur dans la communauté scientifique.

***Analyse des verbes**

Extraits	**Pages**	**Fonction des verbes**
que nous allons ***nous intéresser*** maintenant…	p16	le verbe a une fonction méthodologique

Elle ***se focalise*** sur l'éthos qui est…	p18	le verbe a une fonction méthodologique
peut laisser penser que ce site…	p29	le verbe a une fonction de raisonnement
Dans cette contributionj′ai ***mis l'accent*** non sur la langue…	p32	le verbe a une fonction argumentative

Les verbes employés dans cet article sont parfois de fonction méthodologique, de raisonnement et d'argumentation. Ils contribuent à montrer la subjectivité de l'auteur dans situation d'énonciation.

***Analyse des adjectifs qualificatifs**

Extraits	**Pages**	**Types d' adjectifs qualificatifs**
Un des lieux ***privilégiés*** pour observer…	p16	adjectif à jugement mélioratif
c'est une métaphore ***privilégiée***…	p19	adjectif à jugement mélioratif
Imaginonsqu'un ancien étudiant de l'ESADE fasse une ***belle*** carrière	p21	adjectif à jugement mélioratif
celui de cet énonciateur ***"inspirant"*** qu'est l'ESADE…	p26	adjectif à jugement mélioratif

qui jouit d'un prestige ***considérable***…	p33	adjectif à jugement mélioratif

L'auteur à travers ces adjectifs qualificatifs émet des qualifications d'ordre mélioratif. Ces adjectifs sont des éléments de jugement. Ils véhiculent tous des opinions de l'auteur.

***Analyse des adverbes**

Extraits	**Pages**	**Types d'adverbes**
plus facilement accéder …	p14	adverbe de manière intensifié
que nous allons nous intéresser ***maintenant***…	p16	adverbe de temps
surfe devant un décor ***fortement*** urbanisé …	p24	adverbe de manière

Ces adverbes traduisent des émotions. L'adverbe de temps « maintenant » montre la volonté de l'auteur à mettre sa recherche dans un cadre actuel. Les adverbes de manières montrent des situations descriptives.

Article n°5 : « *Quand l'image d'autrui se met au service de l'image de soi. L'ethos électoral d'Emmanuel Macron : entre valorisation et dévalorisation de l'Autre***. »**

MARWA LAHMAR de l'Université Badji Mokhtar d'Annaba et HAZAR MAICHE de l'Université Badji Mokhtar d'Annaba sont les auteures de cet article. Il a été publié par la revue Socle en 2020 dans le premier numéro de son neuvième volume (pages 209-242). Il s'intéresse à la question de la construction identitaire dans le discours électoral à travers l'inscription de l'Autre (adversaire/peuple) dans ce genre discursif, et le rôle qu'il assure dans la fabrication de l'image de soi du sujet parlant.

***Résumé**

La présente contribution se préoccupe de la question de la construction identitaire dans le discours électoral. Elle se focalise plus particulièrement sur l'inscription de l'Autre (adversaire/peuple) dans ce genre discursif et le rôle qu'il assure dans la fabrication de l'image de soi du sujet parlant. Une brève analyse pragmatique effectuée sur les trois derniers discours électoraux d'Emmanuel Macron (2017) a permis de mettre en exergue toutes les stratégies discursives via lesquelles l'Autre est mis en scène dans le discours. Au final, les résultats obtenus permettent de conclure que l'Autre, dans le discours de ce candidat, représente une pièce maîtresse de la construction ethotique.

Mots clés : ethos- l'Autre- stratégies discursives- discours électoral

Analyse des pronoms

Extraits	**Pages**	**Types de pronom**
C'est en partant de ce postulat que ***nous*** est venue l'idée…	p214	Le *nous* représentent les deux auteurs
L'hypothèse que ***nous*** cherchons à confirmer stipule…	p214	Le *nous* représentent les deux auteurs

Ces « nous » occupent la place d'un « je » pour les auteurs. A travers ce « nous », Les auteurs montrent leur implication dans le recherche. Donc ils sont dans une situation d'énonciation.

***Analyse des verbes**

Extraits	**Pages**	**Fonction des verbes**
Il ***est censé***, lors de la présentation…	p214	le verbe a une fonction d'opinion
Il ***faut*** la soutenir par celle du peuple…	p214	le verbe a une fonction d'opinion

L'hypothèse que nous ***cherchons à confirmer*** stipule…	p214	le verbe a une fonction argumentative
le corpus sur lequel nous ***nous basons*** pour effectuer notre…	p222	le verbe a une fonction méthodologique
nous***avions choisi d'examiner***…	p223	le verbe a une fonction méthodologique
nous ***avons décidé*** de ***nous concentrer*** sur…	p224	le verbe a une fonction méthodologique
que nous ***jugeons*** proche de …	p224	le verbe a une fonction d'opinion

Les verbes employés dans cet article sont parfois de fonction méthodologique, d'opinion et d'argumentation. Les auteures dans une perspective d'éclaircissement montrent leur méthodologie accompagnée de leurs arguments ainsi que leurs opinions.

***Analyse des adjectifs qualificatifs**

Extraits	**Pages**	**Types d' adjectifs qualificatifs**
Façon ***approfondie***…	p215	adjectif à caractère descriptif
Macron choisit de façon ***très minutieuse***…	p229	adjectif à caractère descriptif
Un tel sujet lui confère un climat ***favorable***…	p229	adjectif à jugement mélioratif
Il serait également ***intéressant*** de…	p238	adjectif à jugement mélioratif

Les auteures à travers ces adjectifs qualificatifs émettent des qualifications d'ordre mélioratif et descriptif. Ces traits qualificatifs se rapportent tous à la subjectivé.

***Analyse des adverbes**

Extraits	**Pages**	**Types d'adverbes**
Aujourd'hui, il est…	p212	adverbe de temps
Macron construit ***soigneusement*** son image discursive…	p222	adverbe de manière
Macron choisit de façon ***très*** minutieuse…	p229	adverbe d'intensité

Ces adverbes traduisent des émotions à travers la manière, la situation dans le temps et l'intensité. Ces éléments contribuent à montrer une situation d'énonciation.

Article n°6 : « *Langage électronique et communication médiatisée par ordinateur (CMO). État de la recherche* »

Cet article de Nadia SAMAHI de l'Université de Bejaia a été publié par la revue Socles dans son deuxième volume au premier numéro entre les pages 167-179. Il se donne pour objet d'étude de faire un état de la recherche sur la Communication Médiatisée par Ordinateur (CMO).

***Résumé**

La Communication Médiatisée par Ordinateur (CMO) est devenue aujourd'hui une réalité vaste et complexe. À l'origine, la CMO désignait l'ensemble des modalités de communication s'effectuant via la machine. Elle ne se définit plus par sa dimension pratique, mais elle implique une dimension sociale et langagière des relations entretenues entre les membres participants aux différentes discussions (discussions synchrones/asynchrones via internet). Ces liens ont converti le support (ordinateur) de son caractère utilitaire en un moyen médiateur. Les premières répercussions de cette transformation paraissent dans la façon de communiquer avec autrui, donc dans le discours adopté, appelé

désormais « Discours Électronique Médié (DEM) ». Cette contribution se veut un état de la recherche sur la Communication Médiatisée par Ordinateur (CMO). Un thème qui a tant servi d'objet d'études et de centres d'intérêts d'innombrables travaux individuels et collectifs, en sociologie, en psychologie et en sociolinguistique. Dans un premier temps, cet état des lieux est pour l'auteur une occasion de rendre compte des séries de travaux traitant la CMO. En second lieu, il se propose de mettre en perspective d'un côté l'aboutissement des recherches menées et de l'autre, les principaux aspects de la CMO qui ont suscité l'intérêt de la communauté scientifique. L'ensemble des recherches effectuées attestent que le langage électronique est un langage sans frontières linguistiques.

***Analyse des pronoms**

Extraits	**Pages**	**Types de pronom**
nous choisirons premièrement la définition…	p169	Le *nous* est exclusif
Nous pouvons citer…	p174	Le *nous* est exclusif
nous citons en premier lieu les travaux …	p174	Le *nous* est exclusif

Les « nous » relevés dans cet article sont tous exclusifs. L'auteur adopte une posture modeste mais en même il met en valeur sa recherche. Ce « nous » ne vise que l'auteur.

***Analyse des verbes**

Extraits	**Pages**	**Fonction des verbes**
le présent travail ***s'interroge*** sur l'état des…	p168	le verbe a une fonction méthodologique
Il ***faut*** la soutenir par celle du peuple…	p169	le verbe a une fonction d'opinion
Nous ***constatons*** que l'intérêt…	p171	le verbe a une fonction d'observation

nous ***pouvons citer***…	p174	le verbe a une fonction polyphonique

Les verbes employés dans cet article sont parfois de fonction méthodologique, d'opinion, d'observation et de polyphonie. Ils montrent la démarche de la recherche, les opinions, les remarques de l'auteur et donne du poids à cette recherche par la citation de travaux similaires.

***Analyse des adjectifs qualificatifs**

Extraits	**Pages**	**Types d' adjectifs qualificatifs**
Offrent une matière ***assez riche***…	p168	Adjectif de qualification selon un certain degré

L'auteur à travers cet adjectif accompagné de l'adverbe **« assez »** émet une classification. Il donne un degré à « riche ». Cela se rapporte à une situation de subjectivité.

***Analyse des adverbes**

Extraits	**Pages**	**Types d'adverbes**
nous constatons que l'intérêt accordé ***aujourd'hui*** à la…	p171	adverbe de temps
nous citons ***en premier lieu*** les travaux …	p174	adverbe de temps
Actuellement, trois nouvelles questions…	p175	adverbe de temps
offrent une matière ***assez*** riche…	p168	adverbe d'intensité

Ces adverbes traduisent des émotions à travers la situation de l'événement dans le temps et l'intensité. Les adverbes de temps montrent la volonté de l'auteur à

mettre sa recherche dans un cadre actuel. L'adverbe d'intensité montre de situation de description.

Article n°7 : « *L'adjectif qualificatif associé à la femme dans le discours proverbial algérien et français* »

Cet article de Chahrazad OUARAB de l'Université Alger 2 a été publié par la revue Socles en 2021 dans le premier numéro de son dixième volume (pages 195-221). Il se propose d'interroger le discours proverbial algérien et français dans sa mise en mots de l'entité femme à travers le prisme sémiolinguistique.

***Résumé**

Le présent article porte sur la parole proverbiale algérienne et française dans sa prédication de l'entité femme au prisme de la sémiolinguistique, dans une perspective contrastive. L'analyse de cette prédication a pris forme, dans un premier temps par l'examen de la catégorie adjectivale et dans un second temps par l'examen du procédé discursif de qualification. L'objectif est de saisir les modalités de construction de cette entité dans deux langues qui appartiennent à des univers éloignés.

Mots clés : adjectif, épithète, qualification, représentation, doxa, proverbe.

***Analyse des pronoms**

Extraits	**Pages**	**Types de pronom**
Nous nous proposons d'interroger…	p 197	Le *nous* est exclusif
Nous observerons les constructions linguistiques de…	p198	Le *nous* est exclusif
Nous nous attelons, dans le point…	p200	Le *nous* est exclusif
nous avons relevé qu'elle…	p206	Le *nous* est exclusif
nous ***tentons de savoir*** si l'identité de la femme…	p213	Le *nous* est exclusif

Les « nous » relevés dans cet article sont également tous exclusifs. L'auteur adopte une posture modeste mais en même il met en valeur sa recherche. Ce « nous » ne vise que l'auteur.

Analyse des verbes

Extraits	**Pages**	**Fonction des verbes**
Nous ***nous proposons*** d'interroger…	p197	le verbe a une fonction méthodologique
Nous ***observerons*** les constructions linguistiques de…	p198	le verbe a une fonction d'observation
nous avons ***relevé*** qu'elle…	p206	le verbe a une fonction analytique
Examinons quelques proverbes…	p215	le verbe a une fonction analytique
Nous ***remarquons*** également la présence…	p216	le verbe a une fonction d'observation

Les verbes employés dans cet article sont parfois de fonction méthodologique, analytique et d'observation. Ces verbes montrent une situation d'énonciation impliquant un énonciateur et des co-énonciateurs.

***Analyse des adjectifs qualificatifs**

Extraits	**Pages**	**Types d' adjectifs qualificatifs**

cette évaluation est ***moins présente*** …	p217	Adjectif de qualification selon un certain degré

L'auteur à travers cet adjectif accompagné de l'adverbe **« moins »** émet une classification. Il donne un degré à « présente ». Cela se rapporte à une situation de subjectivité.

***Analyse des adverbes**

Extraits	**Pages**	**Types d'adverbes**
Les deux positions font corréler des états qualificatifs ***négativement*** marqués…	p219	adverbe de manière
cette évaluation est ***moins*** présente …	p217	adverbe d'intensité

Ces adverbes traduisent des émotions à travers la manière et l'intensité. L'auteur montre ses perceptions à travers ces adverbes qui décrivent et marquent un degré. Sa position est par conséquent subjective.

Article n°8 : « *Le plurilinguisme en Algérie : une entrave pour l'apprentissage de la phonétique de la langue « étrangère » ?* **»**

Rima Benkhelil de l'Université de M'sila est l'auteur de cet article publié par la revue Socles dans le quatrième numéro de son deuxième volume (pages 115-123). Cet article se donne pour objectif de trouver l'origine des fautes afin de prouver que la (les) langue(s) maternelle(s) n'est (sont) pas toujours responsable(s) des carences phonétiques du fait qu'il existe des apprenants capables d'articuler correctement les sons français.

***Résumé**

La situation linguistique en Algérie est à la fois difficile et complexe mais aussi intéressante et fascinante. Ce pays, à cause de sa situation géographique très importante, a été marqué par différentes civilisations et cultures durant son histoire de l'antiquité jusqu'à nos jours. Ces cultures et civilisations qui s'y sont succédées (les Romains, les Byzantins, les Grecs, les Espagnols, les Ottomans et les Français…) ont influencé d'une manière ou d'une autre la culture et la langue algériennes. Pour ces raisons, justement, l'Algérie est considérée comme un pays plutôt plurilingue et non pas bilingue. On peut citer l'arabe avec toutes ses variétés : standard ou moderne, la langue officielle du pays ; et l'arabe dialectal ou algérien, langue maternelle d'une partie des Algériens. Le berbère, avec toutes ses variantes, est aussi la langue maternelle des Algériens. Et dernièrement, on leur ajoute un ensemble de « langues étrangères » y compris le français. Ces langues, une fois mises en contact dans le cerveau humain, s'influencent mutuellement ce qui puisse engendrer des difficultés dans le processus d'apprentissage de la langue « étrangère ». Ce travail traite de la « phonétique corrective » dans des classes de langues et son rôle dans l'apprentissage du FLE.

*** Analyse des pronoms**

Extraits	**Pages**	**Types de pronom**
Nous nous sommes intéressée à l'aspect phonique…	p118	Le nous est exclusif
Toutes ces méthodes, ***nous*** semble-t-il, assurent un…	p119	Le nous est exclusif

Les « nous » relevés dans cet article sont également tous exclusifs. L'auteur adopte une posture modeste mais en même il met en valeur sa recherche. Ce « nous » ne vise que l'auteur.

***Analyse des verbes**

Extraits	**Pages**	**Fonction des verbes**
nous***nous sommes intéressée*** à l'aspect phonique…	p118	le verbe a une fonction argumentative
Toutes ces méthodes, nous ***semble***-t-il, assurent un…	p119	le verbe a une fonction d'opinion

Les verbes employés dans cet article sont parfois de fonction argumentative et d'opinion. Ils contribuent à montrer la subjectivité de l'auteur dans situation d'énonciation.

***Analyse des adjectifs qualificatifs**

Aucun adjectif qualificatif relatif à la subjectivité n'a été relevé ici.

***Analyse des adverbes**

Aucun adverbe relatif à la subjectivité n'a été relevé ici.

Article n°9 : « *De la langue maternelle aux langues étrangères : quel rôle réserver à la langue maternelle dans l'acquisition d'une langue étrangère ?)* **»**

Cet article a été publié par la revue Socles dans le quatrième numéro de son deuxième volume (pages 65-72). Son auteur est Gaouaou Manaa de l'Université de Batna. Il se propose de réaliser en classe des activités par lesquelles les apprenants observeraient leurs pratiques linguistiques afin de découvrir comment celles-ci sont déterminées par les situations de communication.

***Résumé**

Ce travail essaie de répondre à la question : « *comment apprend-on une langue étrangère ?* » Une bonne partie de nos réflexions porteront sur le rôle attribué à la langue maternelle dans cet apprentissage. Le contexte algérien

plurilingue constitue une ressource pour la découverte par les apprenants de la manière dont les langues sont distribuées et, partant, une base pour le développement de différentes compétences de communication. La classe de FLE se donne pour but de permettre aux apprenants d'approcher leur propre plurilinguisme en leur faisant découvrir comment leurs langues se distribuent en fonction des situations d'interlocution. Les apprenants issus d'un contexte plurilingue, de par leur confrontation quotidienne avec les alternances codiques, devraient être particulièrement réceptifs à un travail sur les formes et les usages linguistiques. Il apparaît fructueux de faire réaliser aux apprenants des activités par lesquelles ceux-ci seraient amenés à identifier et à comprendre la distribution de leurs différentes langues. Les apprenants observeraient comment, dans différentes situations, ils pratiquent différentes langues et comment ces situations déterminent leurs choix linguistiques. L'auteur propose de réaliser en classe des activités par lesquelles les apprenants observeraient leurs pratiques linguistiques afin de découvrir comment celles-ci sont déterminées par les situations de communication. Ils pourront découvrir les façons dont ils utilisent leurs différentes langues selon les situations dans lesquelles ils se trouvent : quels sont les cas où l'apprenant algérien utilise le français, l'arabe, le berbère ? Pourquoi dans telle situation parle-t-il telle langue ?

***Analyse des pronoms**

Extraits	**Pages**	**Types de pronom**
Nous proposons de réaliser en classe des activités…	p65	Le nous est exclusif
Lorsque ***nous*** soulevons le problème de l'acquisition…	p66	Le nous est exclusif

Les « nous » relevés dans cet article sont également tous exclusifs. L'auteur adopte une posture modeste mais en même il met en valeur sa recherche. Ce « nous » ne vise que l'auteur.

***Analyse des verbes**

Extraits	**Pages**	**Fonction des verbes**
Il ***convient*** par…	p67	le verbe a une fonction d'opinion
Il ***convient*** de s'interroge***r***…	p70	le verbe a une fonction d'opinion

Les verbes employés dans cet article sont de fonction d'opinion. Ils montrent l'auteur en situation d'énonciation. Le verbe « convenir » se rapporte à un avis personnel et une recommandation.

***Analyse des adjectifs qualificatifs**

Extraits	**Pages**	**Types d' adjectifs qualificatifs**
un ***pur*** transmetteur …	p65	Adjectif de jugement mélioratif

L'auteur à travers cet adjectif juge. Dans cette situation, l'auteur fait l'éloge de transmetteur. Cet adjectif qualificatif exprime un sentiment. Ce trait donc qualificatif se rapportent à la subjectivé.

***Analyse des adverbes**

Extraits	**Pages**	**Types d'adverbes**
négativement …	p67	adverbe de manière
Aujourd'hui, le recours à la L1…	p70	adverbe de temps

Ces adverbes traduisent des émotions à travers la manière et la situation de l'évènement. L'adverbe de temps montre la volonté de l'auteur à mettre sa recherche dans un cadre actuel. L'adverbe de manière montre de situation de description.

Article n°10 : « *La variation linguistique en Algérie : facteur de facilitation et/ou de complexification de la communication ?* »

Ce texte a fait l'objet d'une communication au 7e Congrès Panhellénique et International des Professeurs de Français, Communiquer, échanger, collaborer en français dans l'espace balkanique et méditerranéen, Athènes, 21-24 octobre 2010. Malika KEBBAS de l'Université Saad Dahlab de Blida Laboratoire LISODIP Attika ABBES-KARA de l'ENS d'Alger Laboratoire LISODIP ont réalisé cet article. Il a été publié par la revue Socles dans le premier numéro de son premier volume entre les pages 43-56. Il porte d'une part, sur la place du français au contact des autres langues dans le but de saisir le rôle de la variation comme facteur de facilitation de la communication, de la cohésion dans les échanges et l'intercompréhension. D'autre part, il se demande si l'utilisation de la variation peut, dans certains contextes, complexifier les échanges et constituer un obstacle au bon fonctionnement de la communication non seulement au niveau scolaire et universitaire mais également dans les milieux socioéconomique et professionnel.

***Résumé**

Le poids de l'histoire et les contacts entre les différentes civilisations, cultures et langues qui ont marqué l'Algérie dans le façonnement du paysage sociolinguistique est important pour mieux saisir la place et le rôle de la variation dans la société algérienne. Celle-ci se caractérise par des pratiques plurilingues, issues de brassages subsistant jusqu'à nos jours et dont les effets sont perceptibles dans les pratiques langagières marquées par de nombreux phénomènes linguistiques comme l'alternance codique, les emprunts, le code mixing. Cette communication portera d'une part, sur la place du français au contact des autres langues afin de saisir le rôle de la variation comme facteur de facilitation de la communication, de la cohésion dans les échanges et l'intercompréhension. D'autre part, il s'agira de se demander si l'utilisation de la variation peut, dans certains contextes, complexifier les échanges et constituer un obstacle au bon fonctionnement de la communication non seulement au niveau

scolaire et universitaire mais également dans les milieux socioéconomique et professionnel. Les auteures référeront aux concepts de simplification/facilitation et de complexification tels que définis par J.L. ALBER et B. PY sans toutefois étendre leur acception à l'analyse des procédés grammaticaux qui fondent leur fonctionnement.

***Analyse des pronoms**

Extraits	**Pages**	**Types de pronom**
Nous tenterons de répondre à ces questions…	p44	Le nous est un nous de plusieurs personnes (les deux auteurs)
Nous tenterons de montrer à partir de…	p45	Le nous est exclusif

Les « nous » de cet article représentent les deux auteurs. Ces « nous » occupent la place d'un « je » pour les auteurs. A travers ce « nous », Les auteurs montrent leur implication dans le recherche. Donc ils sont dans une situation d'énonciation.

***Analyse des verbes**

Extraits	**Pages**	**Fonction des verbes**
Il s'agira en effet de ***s'interroger*** sur…	p44	le verbe a une fonction méthodologique
Nous ***tenterons de répondre*** à ces questions…	p44	le verbe a une fonction méthodologique
Nous ***tenterons de montrer*** à partir de…	p45	le verbe a une fonction méthodologique
Les deux extraits ci-dessus ***peuvent être considérés***	p49	le verbe a une fonction d'opinion

comme…		
Il ***convient*** de relativiser…	p53	le verbe a une fonction d'opinion

Les verbes employés dans cet article sont parfois de fonction méthodologique et d'opinion. Ils contribuent à montrer la subjectivité de l'auteur dans situation d'énonciation.

***Analyse des adjectifs qualificatifs**

Extraits	**Pages**	**Types d'adjectifs qualificatifs**
celle-ci est jugée ***trop complexe***…	p46	Une qualification intensifiée
Les représentations qu'ils se font du français sont ***positives***…	p53	Adjectif de jugement mélioratif

L'auteur à travers cet adjectif juge. L'auteur à travers l'adjectif « complexe » accompagné de l'adverbe ***« trop »*** émet une intensification. L'adjectif ***« positives »*** reflète un jugement.

***Analyse des adverbes**

Extraits	**Pages**	**Types d'adverbes**
celle-ci est jugée ***trop*** complexe…	p46	adverbe d'intensité

Cet adverbe traduit une émotion d'intensification. L'auteur montre sa perception à travers cet adverbe qui accompagne le verbe « juger ». Sa position est par conséquent subjective.

5. Interprétation des résultats de l'analyse

Le discours scientifique qualifié d'objectif présente souvent des traits de subjectivité. Le chercheur sujet parlant n'est autre qu'un être humain ayant des sentiments, des convictions, des idéologies, des croyances, des motivations et des centres d'intérêt. En dépit du degré d'efforts fournis pour être le plus objectif possible, son côté humain se manifeste à travers son discours. En effet parler suppose une énonciation.

C'est ainsi que dans le chapitre précédent les dix articles recueillis sur la revue Socles ont fait objet d'une analyse selon les bases de l'approche énonciative afin de répondre à la problématique de cette recherche qui consiste à déterminer si le qualificatif « objectif » accordé au discours est justifié ou pas.

La phase analytique de cette recherche étant effectuée, nous tenterons désormais de donner du sens aux éléments dégagés lors de cette analyse. Cependant ce travail d'interprétation des résultats auxquels nous sommes parvenus s'effectuera selon quatre axes : celui des pronoms, celui des verbes, celui des adjectifs qualificatifs et celui des adverbes.

5.1. Les pronoms personnels

L'analyse des articles a permis de relever l'usage de deux pronoms personnels (je, nous) qui renvoient chacun soit la première personne du singulier soit la personne du pluriel.

Le cas du « je » :

Les résultats obtenus ont abouti au constat que ce pronom se rencontre peu (repéré dans un seul article.) Le « je » relevé au cours de l'analyse représente l'auteur en tant que producteur de l'énoncé : « **j'**ai ainsi essayé de montrer comment, lors de cette réforme… » (Article n°4 p31). Dans ce contexte, le chercheur montre son implication personnelle dans sa recherche. A travers ce pronom, il étale son objet de recherche. L'article dans lequel ce passage a été relevé est un article de Maingueneau qui a une place considérable dans la

communauté scientifique. La présence de cet « je » pourrait être interpréter comme l'auteur qui montre son statut à travers sa recherche.

Le cas du nous

L'emploi du pronom de la première personne du pluriel est d'usage dans les publications scientifiques et universitaires. « Nous » est la personne privilégiée par la plupart des auteurs pour se manifester dans le rôle de chercheur, mais aussi montrer l'appartenance et le rattachement à une communauté de discours.

Il est à noter que dans tous les articles analysés, « le » ou « les auteurs » ont fait le choix d'utiliser ce pronom. Il a été observé que l'emploi de ce pronom permettait au chercheur de moins se manifester pour présenter l'objet de son étude. L'analyse a permis de mettre en évidence que ce pronom s'emploi pour référer soit à tout en mettant en avant l'objet et non le sujet :

Le nous exclusif (pronom nous de modestie)

Seul un auteur a utilisé le « nous » inclusif qui est considéré dans ce cas comme un « nous » de modestie ou le pluriel de modestie, c'est une manière pour le chercheur de se démarquer non pas en tant qu'individu mais en s'affirmant derrière une identité collective ; celle de sa propre communauté discursive. Cette identité collective s'exprime par une volonté d'atténuer sa présence personnelle en tant que chercheur dans son discours, afin de garder une certaine neutralité et objectivité dans ses propos à travers la voix qu'il utilise. C'est pour lui un moyen de prendre de la distance par rapport à ce qui fait l'objet de ses recherches. Exemple : « ***nous*** *nous proposons d'analyser……* » (Article n°1-p11). Il insuffle de l'objectivité à sa recherche par l'emploi du « nous ».

Le « nous » qui renvoie à plusieurs auteurs :

Il permet aussi d'indiquer l'implication de plusieurs auteurs comme le cas des articles réalisés collectivement. Ce « nous » occupe la place d'un « je » pour les auteurs.

Le locuteur associé au lecteur (nous inclusif)

Cette forme de « nous » inclusif est utilisée lorsque l'auteur cherche à inclure dans la situation de communication le destinataire (le lecteur). L'auteur amène le lecteur de l'article à partager les mêmes constats que lui c'est pourquoi le lecteur se retrouve inconsciemment inclus dans le ***nous***.

5.2. Les verbes

Les verbes utilisés dans les articles analysés sont assez variés. En effet, ils permettent aux chercheurs de se définir en tant qu'entités actrices de leurs recherches. Il est à noter qu'il existe des verbes qui indiquent un engagement fort de l'auteur, qu'il s'agisse de verbes d'opinion ou d'évaluation, ou de verbes indiquant un apport singulier de l'auteur dans la démonstration ou la découverte scientifique. Ces verbes présentent les auteurs en qualité de sujets qui entreprennent des actions liées à la recherche scientifique ; il s'agit en l'occurrence de verbes en rapport avec l'observation, l'argumentation, le raisonnement, etc.

5.2.1. La fonction argumentative

L'une des fonctions verbales les plus emblématiques de la recherche scientifique est la fonction argumentative qui est en relation avec les stratégies argumentatives de l'auteur. Lequel endosse l'identité d'un chercheur qui a pour but d'argumenter, de raisonner afin de diriger la compréhension du lecteur. Les verbes présents sont en lien avec l'intention de présenter des arguments au lecteur afin qu'il adhère à la thèse de l'auteur. Il s'agit des verbes comme : *expliquer, prétendre, appuyer, soutenir, tenter de*. Ces verbes sont utilisés dans le but d'apporter un argument que le lecteur acquiescera. Exemple : *« Nous* ***tenterons de montrer*** *à partir de… »* (Article n°10-p45). Cet exemple montre l'auteur en situation d'argumentation.

5.2.2. La fonction polyphonique

La fonction polyphonique a pour but de développer des notions et d'expliquer certains outils théoriques que l'auteur utilise. Ici, l'auteur définit au

lecteur des concepts afin d'avancer dans la compréhension des écrits par le biais de paraphrases ou de citations. Il utilise alors des verbes comme *présenter, appeler, entendre, citer* qui englobent le champ sémantique de la définition dont la fonction est polyphonique. Exemple : « *nous* ***pouvons dire*** *qu'il s'agit…* » (Article n°5-p225). Ici l'auteur explique un concept clé pour que le lecteur puisse suivre sa démarche analytique.

5.2.3. La fonction analytique

La fonction analytique englobe des verbes comme *examiner, analyser, chercher,* etc. L'auteur se voit assigné cette fonction, à travers ces verbes, dans le but de confirmer ou d'infirmer une hypothèse ou une idée. L'identité de l'auteur ici se résume à celle d'un chercheur qui entreprend une analyse de données dans son texte. Dans certains cas ces verbes sont précédés, soit de l'auxiliaire *avoir*, soit de verbes comme : *tenter, essayer*, qui impliquent le fait de tenter une analyse, ce qui traduit la modestie de l'auteur. Exemple : « *nous* ***avons relevé*** *qu'elle…* » (Article n°6-p206). Ici le verbe ***relever*** suppose une analyse.

5.2.4. La fonction méthodologique

Cette fonction s'impose dans les écrits scientifiques car l'auteur se doit de faire la présentation de son travail. Pour plus d'explication, la fonction méthodologique se rapproche de la configuration de l'article, ce qui permet d'étayer le plan de l'auteur. Comme son nom l'indique et, à travers un certain lexique verbal, l'auteur narre tout ce qui viendra dans le texte. Ici, l'auteur s'assigne l'identité d'un narrateur au sens strict du terme, ce qui implique que le lecteur suit le déroulement du texte de l'auteur sans se perdre dans sa lecture. Voici certains verbes utilisés pour cette fonction : *introduire, commencer, choisir, recourir, s'intéresser, se focaliser, opter pour, paraitre*. Exemple : *« Nous* ***aimerions évoquer*** *l'aspect morphologique… »* (Article n° 3-p171). Ici l'auteur explique sa démarche.

5.2.5. La fonction d'observation

Cette fonction s'impose aussi dans les écrits scientifiques vu que c'est sur elle que repose tout acte de recherche scientifique. C'est par l'observation que débute toute recherche en science. Le lexique verbal utilisé en ce sens est varié, nous citerons à titre d'exemple : *souligner, remarquer, observer, noter, constater*. Ces verbes possèdent une charge sémantique qui renvoie à l'observation et permettent donc à l'auteur de s'assigner l'identité d'un observateur dans sa discipline de recherche. Exemple : « *nous* ***constatons***… » (Article n°1-p19). Ici l'auteur montre ce qui a attiré son attention.

5.2.6. La fonction d'opinion

Elle dénote les positions idéologiques de l'auteur. Dans le domaine de la recherche scientifique, cette fonction renvoie à une prise de position ou à l'énonciation des idées que l'auteur juge utile dans sa recherche. Il est question des verbes : *affirmer, penser, juger, sembler, convenir, falloir, être censé*. Ce lexique verbal dénote donc les opinions de l'auteur. Exemple : « ...que nous ***jugeons*** proche de … » (Article n°5-p224). Ici l'auteur émet un jugement.

5.2.7. La fonction de raisonnement

Cette fonction est largement présente dans les écrits scientifiques vu que le raisonnement fait partie intégrante des démarches de la recherche en science. Le lexique verbal qui renvoie à cette fonction présente l'auteur comme un sujet qui raisonne, un sujet qui partage un savoir de manière rationnelle. Exemple : « …***peut laisser penser*** que ce site… » (Article n°4- p29). Cet exemple présente l'auteur raisonnant dans son écrit scientifique.

5.3. Les adjectifs qualificatifs

Au cours de l'analyse des adjectifs, plusieurs adjectifs qualificatifs ont été relevés. Ces adjectifs se présentent sous deux formes. En effet, la construction des adjectifs est tributaire du mode de rattachement de l'adjectif qualificatif au nom qualifié. Ce rattachement peut être direct ou indirect.

5.3.1. Le rattachement direct

Il se réalise lorsque l'adjectif est directement lié au nom qualifié sans forme intermédiaire. Cette construction correspond à la fonction épithète dans la grammaire traditionnelle. Exemples :

- un ***pur*** transmetteur, (Article n°9-p65)
- façon ***approfondie***… (Article n°5-p215)
- qui jouit d'un prestige ***considérable***… (Article n°4-p33)
- Un des lieux ***privilégiés*** pour observer… (Article n°4-p16)
- cette relation ***intime*** entre langue… (Article n°4-p16)
- c'est une métaphore ***privilégiée***…(Article n°4-p19)
- Imaginons qu'un ancien étudiant de l'ESADE fasse une ***belle*** carrière… (Article n°4-p21).
- celui de cet énonciateur ***"inspirant"*** qu'est l'ESADE…(Article n°4-p26)

Il est à noter que ces adjectifs à rattachement direct sont souvent associés à des adverbes. Ce procédé permet à l'auteur de donner un degré à l'adjectif. Exemple : « *offrent une matière* ***assez riche***… » (Article n°6-p168).

Ainsi, la présence de l'épithète joue un rôle sémantique différent de celui de l'attribut, car il présente les qualifiants comme faisant partie d'une caractérisation interne au nom. Cette configuration pose la propriété comme étant intimement lié à l'être décrit.

5.3.2. Le rattachement indirect

Quant au rattachement indirect, il prend forme par l'adjectif qui est lié au nom qualifié par le verbe être ou d'autres verbes qui peuvent faire office de forme intermédiaire. Dans la grammaire traditionnelle, cette construction correspond à la fonction attribut qui a pour rôle sémantique de présenter la propriété comme étant seulement un composant de la nature sémantique de l'être ou de l'objet qualifié. Exemples :

- La structure de la phrase est ***intéressante***… (Article n°1-p20)
- Cet attribut peut être ***laudatif*** ou ***dépréciatif*** … (Article n°3-p179)

- nous paraît ***essentiel***… (Article n°2-p182)

Il est à noter aussi que ces adjectifs à rattachement indirect sont souvent associés à des adverbes. Ce procédé permet à l'auteur de donner un degré à l'adjectif. Exemples :

- cette évaluation est ***moins présente*** … (Article n°7-p217)
- celle-ci est jugée ***trop complexe***… (Article n°10-p46)

À travers ce rôle sémantique de définition, la subjectivité de l'auteur se perçoit.

5.4. Les adverbes

Les adverbes relevés au cours de l'analyse se présentent sous plusieurs formes : adverbes de temps, de quantité et d'intensité, de manière et d'affirmation. L'utilisation de ces adverbes montre l'aspect également expressif du chercheur.

5.4.1. Les adverbes de temps

À travers ces déictiques, l'auteur s'inscrit dans le temps. Exemple : « ***Aujourd'hui***, *le recours à la L1…»* (Article n°9-p70). L'emploi du mot ***Aujourd'hui*** permet à l'auteur de dire indirectement que ses interrogations sont réelles et d'actualité.

5.4.2. Les adverbes d'intensité

Dans le corpus analysé, les adverbes qui s'inscrivent dans ce contexte de quantité et d'intensité accompagnent des adjectifs qualificatifs. Exemples :

- cette évaluation est ***moins*** présente … (Article n°7-p217)
- celle-ci est jugée ***trop*** complexe… (Article n°10-p46)
- offrent une matière ***assez*** riche… (Article n°6-p168)
- Macron choisit de façon ***très*** minutieuse… (Article n°5-p229)

Les adverbes ***trop, très, moins*** et ***assez*** émettent un jugement d'intensité.

5.4.3. Les adverbes de manière

Dans le corpus, ces adverbes qui se terminent par ***ment*** montrent le chercheur en situation de jugement à travers le suffixe de la manière relative à la description. Exemples :

- Les deux positions font corréler des états qualificatifs ***négativement*** marqués… (Article n°7-p219).
- Macron construit ***soigneusement*** son image discursive… (Article n°5-p222).

La description relève de la perception et par conséquent l'auteur se retrouve en situation de subjectivité.

5.4.4. Les adverbes d'affirmation

Quant à celui-ci, il traduit la certitude du chercheur sur un point. Exemples :

- ***sans doute*** … (Article n°3-p180).
- Sont ***bel et bien*** alternées. (Article n°1-p20)

Sans doute et ***bel et bien*** expriment un sentiment de certitude. L'emploi de ces locutions adverbiales permet au chercheur de donner de la pertinence à ce qu'il dit.

6. Conclusion partielle

À travers ce chapitre, l'analyse effectuée a permis de mettre en évidence les traits de subjectivé. Ces éléments de subjectivité ont également pu être expliqués au cours de ce chapitre :

- L'emploi des pronoms ***je*** et ***nous*** montrent clairement l'implication du chercheur dans l'énonciation.
- A travers les verbes relevés également, l'expressivité s'est perçue.
- Les adjectifs qualificatifs ont montré les auteurs dans des situations de jugement.

- Quant aux adverbes relevés, ils étaient également relatifs à la subjectivé.

Par ailleurs le rassemblement de tous ces éléments permet de confirmer les hypothèses formulées précédemment dans l'introduction générale à savoir que le discours scientifique contient des parts de subjectivé et que ces dernières peuvent se manifester à travers les pronoms personnels, les verbes, les adjectifs qualificatifs ainsi que les adverbes. Quant à la question principale posée dans l'introduction générale qui consistait à savoir si le caractère ***objectif*** accordé au discours est mérité ou pas, la réponse sera donnée dans la conclusion générale.

Conclusion générale

Conclusion générale

La notion de subjectivité dans le langage, découverte par E. BENVENISTE, a reçu un accueil favorable, comme l'ont d'ailleurs été bon nombre de concepts venus des disciplines connexes à la linguistique, au sein des spécialistes de la langue : la valorisation ou l'exploitation linguistique qui s'en est suivie, a ouvert à la réflexion sur la langue un nouvel espace d'investigation qui touche au domaine complexe du sujet dans la langue, problématique traditionnellement rejetée en dehors des limites de la linguistique, telles que F. de Saussure et N. Chomsky l'avaient précieusement dégagées.

Dans l'introduction générale de ce travail, les réflexions se sont penchée sur plusieurs questions auxquelles qui nécessitaient des réponses. L'approche énonciative a été adopté le but de trouver des réponses ces questions.

L'une de ces questions centrales était de savoir si le discours scientifique comportait des traces de subjectivité. Les articles scientifiques de la revue Socles du domaine des sciences du langage ont été choisis à cette occasion pour pouvoir répondre à cette première question.

Dans cette optique, au cours de la recherche qui s'intéressait aux procédés linguistiques par lesquels le locuteur imprime sa marque dans le discours scientifique, une analyse de ce discours a été envisagée ayant pour finalité d'examiner les relations entre le discours scientifique (l'article scientifique) et le cadre énonciatif spécifique qui fait du destinataire, un interlocuteur pris en considération. La réponse trouvée à la première question confirme l'hypothèse formulée selon laquelle le discours présenterait des traces énonciatives.

Cette recherche permet, en effet, de dire que l'article scientifique se caractérise par trois visées essentielles, qui peuvent être plus ou moins proéminentes dans différents textes :

- Le premier est la visée informative : l'objectif fondamental du discours scientifique est d'informer la communauté scientifique concernée de nouvelles

connaissances, concepts ou notions, issus d'études qui ont été réalisées pour pouvoir effectuer un essor dans un domaine de recherche scientifique.

- Le deuxième est la visée persuasive : le chercheur, à travers sa recherche et son écrit cherche à persuader et convaincre le lecteur de ses points de vue, à positionner son étude et son travail par rapport à un travail réalisé par ses prédécesseurs pour mettre en valeur son propre travail et à faire accepter ses idées par le lecteur.

- La troisième est la visée interactive : vu que le chercheur fait partie d'une communauté scientifique, il est d'une importance capitale pour lui de montrer qu'il en fait partie, cela fait inclure d'autres voix dans l'écrit scientifique d'une manière implicite ou explicite.

Quant à l'autre question, elle consistait au comment de la manifestation de cette subjectivité. L'hypothèse formulée en réponse à cette question a été confirmée. La réponse à cette question donne du poids à l'hypothèse formulée à la première question. En effet, l'analyse des articles a permis de montrer que la subjectivité de l'auteur chercheur peut se percevoir à travers les pronoms personnels, les verbes, les adjectifs qualificatifs et les adverbes. Cela permet de dire que l'expression de la subjectivité est une stratégie efficace dans l'art d'écrire ou de parler. Elle varie selon celui qui l'emploie. Elle peut aider l'auteur d'une façon générale à mieux communiquer son discours et à mieux influencer l'autre ou à l'impliquer dans ses propos.

Ces deux questions ont constitué un moyen pour pouvoir ???? un élément de réponse à la problématique principale de cette recherche qui consistait à savoir si l'objectivité du discours peut être mise en cause. À la lumière de ce travail de recherche, il ressort que l'objectivité tant convoitée par les chercheurs parait un idéal jamais atteint car il est impossible de nier la part de subjectivité qui s'incruste au sein de chaque discours scientifique. Ainsi la réponse à cette question principale est que le discours scientifique est dans la mesure du possible objectif dans la mesure où cette objectivité n'est complète.

Cette contribution permet de rendre compte de phénomènes discursifs complexes souvent ignorés ou peu décrits en sciences du langage. Par élargissement, cette recherche se veut un apport ayant contribué significativement à l'enrichissement des études sur la problématique de la subjectivité dans le discours scientifique.

Par ailleurs cette recherche a permis de soulever de nouvelles perspectives de recherche qui pourront faire l'objet de futures recherches. En effet, l'analyse du discours scientifique à travers l'approche pragmatique, l'argumentation dans le discours scientifique, l'étude énonciative du verbe *être* dans le discours scientifique, l'étude des temps verbaux de l'article scientifique et enfin l'étude des fonctions verbales du discours scientifique peuvent constituer des sujets de recherche.

Références bibliographiques

Bibliographie

Ouvrages :

ADAM, J.-M.,1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.

BAKHTINE, M., 1978, *Esthétique et théorie du roman,* Gallimard.

BAKHTINE, M., 1984, *Esthétique de la création verbale*, Gallimard.

BENICHOUX, Roger.,1985, *Pratique de la communication : comment écrire ? – comment dire ?* Gaston Lachurité.

BENVENISTE, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

BENVENISTE, 1974, *Émile, Problèmes de linguistique générale, Tome 1 et 2*, Gallimard, Paris.

BRONKART, J-P.,1996, *Enjeux épistémologiques de l'analyse des discours In : A. Auchlin et al. (Ed.), Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy ROULET*, Québec.

CHARAUDAU, P.,1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.

CHARAUDEAU Patrick et MAINGEUNEAU Dominique,2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

DEVILLAED, Joëlle. Marco, Luc.,1993, *Ecrire et publier dans une revue scientifique, Les éditions d'Organisation*. Paris.

DUBOIS, Jean,1991, *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse

Ducrot, O. et T., Todorov, 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*.

DUCROT, O., 1980, *Le Dire et le Dit, Minuit*.

DUCROT Oswald et al.,1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, seuil.

FLØTTUM, Kjersti., *La présence de l'auteur dans les articles scientifiques : étude des pronoms je, nous et on*, In : AUCHLIN, Antoine et al (éds).

KERBRAT-ORRECHIONI, Catherine.,1996, *La conversation*, Paris : Seuil.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine,1980, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin.

LECLERC, Jacques, 1999, *Le français scientifique : guide de rédaction et de vulgarisation*, Brossard : Linguatech éditeur.

MAINGUENEAU, D., 1987, *Nouvelles tendances de l'analyse du discours*, Paris, Hachette.

MAINGUENEAU,1993, *Dominique. Éléments de linguistique pour le texte littéraire,* Paris : Nathan.

MAINGUENEAU, Dominique., *Analyser les textes de communication*. Paris. Dunod.

MOIRAND, S. et autres, dir,1994, Parcours *linguistiques de discours spécialisés*, Peter Lang, Berne.

POUDAT, C., 2006, *Etude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres*, Thèse de doctorat, Université d'Orléans.

RASTIER. F.,2001, *Arts et sciences du texte*, PUF.

Articles :

BARTHES R., *« La théorie de texte »*. In. EncyclopédiaUniversalis. [CD-ROM].

DEVILLAED, Joëlle.,1991, *La communication scientifique entre spécialistes : le cas de six revues de référence anglo-américaines en science économique*. Mirail, Toulouse I.

MAHROUCHE A. et Dr SENOUSSI M.,2020, Fonctions verbales et énonciation dans les articles. Revue Synergies.

Thèses et mémoires :

AOUADI Lemya, 2015, *L'expression de la subjectivité dans le discours scientifique cas des mémoires de magister français*.

Fifielska Emilia., 2015, *Les constructions syntaxiques de l'écrit scientifique : exploration et analyses de corpus. Linguistique*, dumas-01213405

SMAIL Lamia,2013/2014, *La figure de l'auteur entre la subjectivité énonciative et l'objectivité discursive dans les articles scientifiques (cas de Synergie Algérie)*.

Sitographie :

BARRY, Alpha Ousmane. « Les bases théoriques en analyse du discours ». Chaire de recherche du canada en mondialisation, Citoyenneté et démocratie [En ligne] : http://www.utas.edu.au/french/people/peeters/Nousonvoustu(e).pdf

ANSCOMBRE J-C. et. O. DUCROT, *L'argumentation dans la langue*, [En ligne] : http://edc.revues.org/3281.

CHAROLLES, Manerot, *« Introduction aux problèmes de la cohérence des textes »*, Langue Française, volume 38, N°01, 1978, [enligne] :www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1978_num_38_1_6117

Florence, Saint-Luc, *«L'article scientifique : définition, rôle, conception, analyse et critique»*, [en ligne] : https://saintlucflorence.wordpress.com/l-articlescientifique-definition-role-conception

Résumé

Cette recherche s'intéresse à la subjectivité dans l'écrit scientifique ou académique. L'auteur d'un texte scientifique se dévoile diffuseur du savoir et non pas possesseur de ce dernier. Il prend distance par rapport à son propre écrit et minimise son intégration par certains marqueurs linguistiques qui font transposer sa subjectivité dans un discours objectivé.

Abstract

This paperfocuses on scientific or academicwritingthatcharacterize the writingsproduced to disseminateknowledge. It is about a kind of production where the researcher directs hiswritingsothat the share of subjectivitydeviates and takes distance compared to the issue dealtwith. In this perspective, the obliteration of subjective markers canappearresulting to a certain degree, an objective speech.